



Votre passeport pour l'ère digitale



GEMPLUS

www.gemplus.com

Profil	1
Message du Président	2
Lettre aux actionnaires	2
Les Télécommunications	4
La téléphonie sans fil	4
Les cartes téléphoniques	5
Les Systèmes réseaux	6
Les Services financiers	6
La Sécurisation du e-commerce	8
Une offre de services globale	10
États financiers consolidés	11
Rapport d'activité	12
Attestation des Auditeurs Indépendants	17
Comptes de résultat consolidés	18
Bilans consolidés	19
Tableaux de flux de trésorerie	20
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	21
Notes aux états financiers consolidés	22
L'équipe dirigeante	46
Informations pour les actionnaires	47

Une vision commune

[Une approche unique]

Gemplus est un acteur leader en matière de produits et services basés sur la technologie des cartes à puce, clé de voûte des communications et transactions sans fil sécurisées. Avec une part de marché supérieure à 41 %* sur le seul créneau des modules d'identification sans fil, nous dominons ce secteur concurrentiel grâce à notre offre de solutions mondialement reconnues et parfaitement adaptées aux besoins de nos clients.

Nous couvrons trois segments : les Télécommunications, les Systèmes réseaux et les Autres activités.

- Les Télécommunications comprennent les produits et services sans fil, les cartes téléphoniques prépayées et les cartes à gratter.
- Les Systèmes réseaux comprennent les produits et services basés sur cartes à puce dans des domaines comme les Services financiers, la Sécurisation du e-commerce, le contrôle d'accès, l'identification, la santé et les programmes de fidélisation.
- Les Autres activités vont des cartes plastique à piste magnétique utilisées par les banques, aux systèmes d'accès aux moyens de transport et de suivi des stocks basés sur cartes.

D'abord utilisées pour les systèmes de sécurité amovibles, les cartes à puce se sont rapidement imposées dans les communications sans fil. Leurs applications uniques en matière de sécurisation, de portabilité et de personnalisation, les promettent à un avenir brillant dans de nombreux domaines comme les services financiers et de santé, la sécurisation des transactions du e-commerce et le contrôle d'accès, sans oublier les campagnes de fidélisation et les transports.

À l'orée du 21^{ème} siècle, nous assistons à la convergence inexorable des communications, des services financiers et du commerce électronique. Les applications multimédia, qui multiplient à l'infini les avantages pour les consommateurs, sont au coeur de ce phénomène. Gemplus occupe une place privilégiée à l'heure où ces applications explosent littéralement, du fait du rôle clé de la technologie des cartes à puce dans la sécurisation, la portabilité et la personnalisation des services. Pour tirer parti de ces multiples opportunités, Gemplus déploie et enrichit en permanence sa gamme de services à valeur ajoutée.

Conserver notre place de leader dans la révolution technologique associée aux cartes à puce passe par la pénétration accrue des réseaux des prestataires de services et des développeurs et fournisseurs de contenus. Nous sommes fiers de ce rôle dans le monde en réseau de demain car il consiste à décupler les choix proposés aux individus, tout en veillant à leur sécurité.

* Source : Estimations de la Société basées sur les données Eurosmart 2000.



Le mot du Président



L'an 2000 a été pour Gemplus l'étape d'une mutation fondamentale. On peut dire, sans hésitation, que notre jeune Entreprise est passée à l'âge adulte avec la détermination "de jouer dans la cour des grands".

Sa croissance spectaculaire,

au cours de l'année qui vient de s'écouler, tant en chiffre d'affaires qu'en résultats financiers, a certainement permis de conforter une position de solide leader dans son domaine, ainsi qu'une reconnaissance sans conteste sur le plan mondial.

Cette reconnaissance a été couronnée par sa mutation en société publique grâce à son introduction en Bourse dans les tous derniers jours de l'an 2000.

Cette opération a été une réussite d'autant plus totale qu'elle s'est effectuée à un moment où les marchés financiers ne pouvaient être plus défavorables.

Ceci, s'il le fallait, démontre la solidité des fondamentaux de notre Entreprise. L'âge adulte ne signifie pas pour autant l'arrêt de la croissance pour Gemplus. Bien au contraire ! Gemplus a maintenant à sa disposition, outre sa très solide trésorerie, un nouvel outil d'accélération de son développement vers des domaines stratégiques tout à fait complémentaires de ses activités de base.

Au-delà de sa puissance financière, Gemplus a enfin, et surtout, les hommes et les femmes qui vont lui permettre de franchir sereinement de nouvelles étapes passionnantes, sur des territoires encore vierges, offrant des perspectives de création de richesses insoupçonnées.

La restructuration très profonde de l'équipe de Direction, qui a aussi été opérée au cours de l'an 2000 autour d'Antonio Perez, va dans le sens de ces conquêtes et sera l'assurance, j'en suis certain, des succès futurs de notre Entreprise pour le bien de ses clients, ses actionnaires et ses employés.

Marc Lassus
Président
du Conseil d'Administration

Les Télécommunications, les Services financiers, la Sécurisation du e-commerce : trois marchés prometteurs en pleine mutation. Qu'on y voie les effets de la convergence des métiers ou de la révolution des communications sans fil, une chose est sûre : l'utilisateur final aspire à la mobilité, à la sécurité des transactions et à une offre élargie de services à valeur ajoutée.



Gemplus sait bien que ses atouts majeurs de portabilité, de sécurité et de personnalisation font de la carte à puce le fer de lance des stratégies de différenciation concurrentielle.

Nous avons une profonde connaissance des besoins des différents marchés et notre savoir-faire en matière de conception des microprocesseurs et de gestion des logiciels pour cartes à puce est inégalé. Cette force nous permet de prêter main forte à nos clients dans la conception d'une offre à valeur ajoutée de tout premier plan. Notre capacité à intégrer de plus en plus étroitement les fonctionnalités et applications des cartes à puce dans les réseaux intelligents des prestataires de services, des développeurs de contenu et des opérateurs qui en assurent la diffusion est donc la clé de notre succès. En effet, dans un environnement caractérisé par une concurrence toujours plus acharnée, l'offre de services à valeur ajoutée, personnalisés, sécurisés et faciles d'accès est bien la clé de notre leadership.

En 2000, nous avons encore distancé nos concurrents en prenant des mesures destinées à assurer la croissance et le succès à long terme de Gemplus.

À la faveur de notre introduction en Bourse, indispensable pour mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de nos stratégies et projets futurs, nous avons démontré avec éclat, chiffres à l'appui, la solidité de nos positions. Elle résulte de la supériorité de notre modèle opérationnel - mais aussi technologique - notamment concernant les solutions basées sur les cartes à puce, et de notre positionnement. Pulvérisant ses propres records, Gemplus affiche un chiffre d'affaires de 1,205 milliard d'euros et un bénéfice net de 99 millions d'euros. Mais le plus important, à nos yeux, est d'avoir su simultanément conserver notre position dominante sur nos marchés, renforcer encore nos investissements en R&D et poursuivre notre pénétration des marchés asiatiques et nord-américains.

À l'avenir, nous allons privilégier trois grands marchés : les Télécommunications, les Services financiers et la Sécurisation du e-commerce. Les Télécommunications sont déjà très présentes dans nos activités, et les Services financiers et la Sécurisation des transactions du e-commerce

vont rapidement monter en puissance sur le segment des Systèmes réseaux. Je suis convaincu que notre stratégie commerciale, axée sur les marchés les plus porteurs et sur l'optimisation des retours sur investissements de R&D qu'elle autorise, nous permettra de relever le défi d'une croissance durable et rémunératrice.

Les fonctionnalités de sécurisation, de portabilité et de personnalisation des cartes à puce sont appelées à jouer un rôle de premier plan. Au début de ce 21^{ème} siècle, le secteur des cartes à puce connaît un tournant décisif pour répondre aux nouvelles exigences des consommateurs et des professionnels. Non seulement attendent-ils des services à valeur ajoutée, mieux sécurisés et faciles d'accès, mais aussi plus diversifiés et personnalisés. Cela est vrai tant pour les entreprises traditionnelles que pour les prestations commandées à partir d'un téléphone ou ordinateur portable, et s'applique indifféremment aux services de messagerie instantanée, de partage des fichiers ou dans le domaine des jeux.

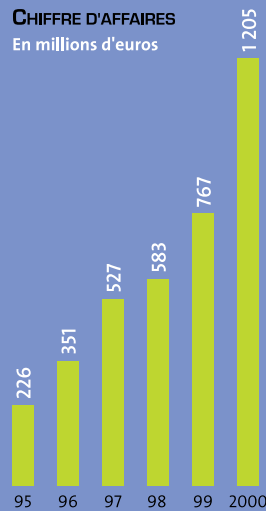
Atteindre simultanément tous ces objectifs passe par la généralisation des fonctionnalités des cartes à puce dans de multiples services. Au plan technique, cela implique de renforcer nos compétences, en matière de sécurisation et de performance technologique, avec des plates-formes de systèmes d'exploitation ouverts comme JavaCard Management, des solutions OTA ("Over-The-Air") et des applications en m-commerce. Si une partie de l'offre de nouveaux services à valeur ajoutée sera accessible par l'intermédiaire de réseaux, l'autre s'adressera directement aux consommateurs et aux entreprises. C'est pourquoi, dès aujourd'hui, nous avons déployé mille ingénieurs travaillant auprès de nos clients pour développer des logiciels dans tous ces domaines. Autant dire que nous sommes plus que jamais fidèles à notre politique de R&D, dont nous veillerons à concentrer les ressources sur les opportunités de croissance dans nos trois segments de marché privilégiés. Le défi que cet investissement nous permettra de relever, je le souligne, est celui d'intégrer les fonctionnalités et applications des cartes à puce dans les réseaux des prestataires de service et des développeurs de contenu.

Tout progrès résulte d'un processus. Les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2001 nécessitent l'amélioration permanente de notre performance et de nos méthodes opérationnelles. De même, l'amélioration de nos ratios financiers, parallèlement à notre recentrage et à notre repositionnement stratégique, sont les clés de notre croissance et de notre succès à long terme.

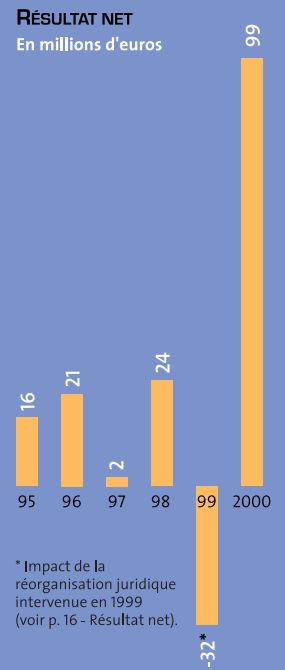


Antonio M. Perez
Président-Directeur Général

CHIFFRE D'AFFAIRES
En millions d'euros

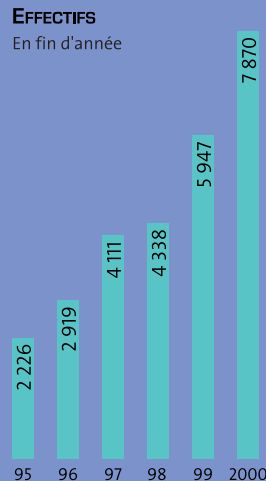


RÉSULTAT NET
En millions d'euros

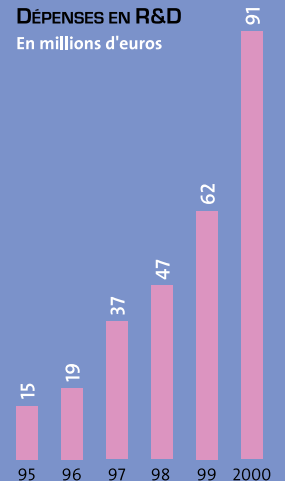


* Impact de la réorganisation juridique intervenue en 1999 (voir p.16 - Résultat net).

EFFECTIFS
En fin d'année

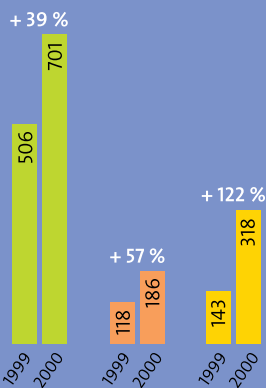


DÉPENSES EN R&D
En millions d'euros



CHIFFRE D'AFFAIRES NET PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE
En millions d'euros

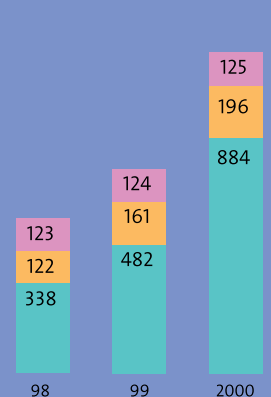
Croissance en % par rapport à 1999



Total 1999 : 767 millions d'euros
Total 2000 : 1 205 millions d'euros

- Europe, Moyen-Orient et Afrique
- Amérique du Nord et du Sud
- Asie

CHIFFRE D'AFFAIRES NET PAR ACTIVITÉ
En millions d'euros



- Autres produits
- Systèmes réseaux
- Télécommunications

La téléphonie sans fil

Les cartes à puce au cœur des nouvelles normes

Les applications de données rejoignent désormais la voix dans les communications sur plate-formes mobiles. Cette convergence décuple la demande en cartes SIM, plus performantes et sophistiquées. Dotées d'une plus grande capacité de mémoire et de traitement, elles supportent un plus grand nombre de fonctions et des applications complexes.

Gemplus est Numéro Un mondial de la technologie SIM pour les communications sans fil, et ce, dès l'introduction de la norme GSM. Notre expertise du marché nous permet d'être le principal vecteur de l'évolution de cette technologie et de sa traduction en opportunités commerciales.

La gamme actuelle des cartes SIM, GemXplore™, équipée du système d'exploitation GemXplore 98™, se caractérise par une plus grande capacité de stockage de données. Cette extension de mémoire en fait la solution de choix pour les applications internes à valeur ajoutée, d'autant plus que le système d'exploitation est doté d'une machine virtuelle, capable de charger et d'exploiter un éventail d'applets. Compatible avec la norme SIM Toolkit, GemXplore 98™ permet de développer des applications pour cartes SIM. Le système intègre en outre les fonctionnalités OTA ("Over-The-Air"), qui permettent aux opérateurs de réseaux d'installer et de gérer les appels à distance.

Résolument pour les standards ouverts

La demande des consommateurs en matière de services innovants stimule le développement d'applications pour cartes SIM. Dans ces conditions, il est crucial de développer des normes ouvertes, susceptibles d'être exploitées sur toutes les plates-formes. Tel est le sens de l'introduction de GemXplore Xpresso™, dont la carte SIM intègre un système d'exploitation ouvert basé sur une machine Java virtuelle.



GemScratch™
"Un pavé à gratter pour une téléphonie à la carte".



Cartes téléphoniques
En France, Gemplus fabrique des cartes à puce téléphoniques pour l'opérateur français France Telecom.



GemXplore Xpresso™
Avec GemXplore Xpresso™, Gemplus offre aux opérateurs une nouvelle plate-forme de développement totalement compatible avec JavaCard®.

Des cartes téléphoniques multi-fonctions

En route vers la 3G

Le secteur des communications sans fil connaît une évolution parallèle à celle des normes qui favorisent la compatibilité. En veillant au succès de la transition vers les normes 2.5G et 3G, Gemplus préside largement à cette évolution, et promeut l'interopérabilité. Le développement d'une gamme de produits innovants au sein de la GemXplore Suite™, et plus particulièrement ceux qui sont basés sur la plate-forme JavaCard*, profite aux prestataires qui ont l'ambition de se positionner dans l'univers émergent des applications multiples. L'année 2000 restera celle de l'entrée de la carte SIM dans les réseaux CDMA (Code Division Multiple Access) et GSM.

Grâce à la compatibilité et la portabilité universelles de cette carte pour téléphone mobile, les abonnés peuvent désormais passer d'un réseau à l'autre et parcourir librement le monde, sans avoir à changer d'opérateur. Cette nouvelle carte a été dévoilée lors de sa présentation conjointe avec China Unicom, qui compte plus de 12 millions d'abonnés au téléphone mobile.

Nous travaillons aussi activement à la promotion des nouveaux standards. Nos travaux sont au cœur de la migration de CDMA-One vers CDMA 2000 et du GSM vers W-CDMA. Nous relevons ces deux défis par le déploiement de nos cartes GemXplore™ 3G et GemXplore™ World (CDMA), des premières mondiales.

Conscients que le passage à ces nouvelles technologies exige, d'une part d'enrichir les cartes de nouvelles fonctionnalités et d'autre part, un degré élevé d'interopérabilité, Gemplus a développé la GemXplore Xpresso™ JavaCard* qui intègre les derniers développements de la technologie de sécurisation PKI.

* Les noms de produits sont des marques commerciales de produits ou de services déposées par leurs propriétaires respectifs.

Pinocchio™

Avec Pinocchio™, Gemplus s'est engagé dans le développement d'une technologie révolutionnaire dans le monde de la carte à puce, grâce à laquelle il devient possible d'intégrer plusieurs mégaoctets de mémoire dans un module SIM.

L'offre d'emballages GSM à valeur ajoutée

La prestation emballage à valeur ajoutée est basée sur la formule standard, composée d'une carte SIM et d'un guide utilisateur. Tous ces éléments sont personnalisés et déclinent les visuels des clients.

Plus de deux milliards de cartes téléphoniques sont sorties de nos usines depuis la naissance de Gemplus en 1988.

Notre produit phare est la carte téléphonique intelligente, une plate-forme multi-applicative qui donne accès à des services à valeur ajoutée aux porteurs de ces cartes, sur les réseaux de téléphonie publique.

Au Venezuela par exemple, CANTV a lancé une gamme de cartes téléphoniques Gemplus qui permettent d'acheter des boissons et des snacks dans certains distributeurs.

Solution de pré-paiement en téléphonie mobile

La carte à gratter est une solution innovante de cartes SIM, développée par Gemplus. Les cartes à gratter GemScratch™ sont en PVC laminé et présentent un pavé à gratter. Elles sont principalement utilisées par les opérateurs de réseaux de téléphonie mobile pour commercialiser des services prépayés à leurs abonnés.



Les Services financiers

[Un vaste choix en toute sécurité]

Dans les Services financiers, les cartes à puce sont un moyen économique et performant d'étoffer l'offre, de renforcer la reconnaissance des marques et de sécuriser les transactions électroniques.



La gamme GemPC™

L'obtention par Gemplus de la double certification WHQL par EMV et Microsoft pour la technologie GemCore™ des lecteurs GemPC™ a été déterminante pour les membres de Visa USA.

** Les noms de produits sont des marques commerciales de produits ou de services déposées par leurs propriétaires respectifs.*

La carte à puce est une solution de sécurisation reconnue. La combinaison de codes PIN et de systèmes de cryptographie efficaces fait d'elle le vecteur privilégié des technologies de pointe dans ce domaine. D'après une étude menée par International Data Corporation, la France, qui a adopté les cartes à puce au début des années 1990, affiche un pourcentage de fraude de 0,018 % du total des transactions, contre 0,144 % au Royaume Uni, qui a opté pour les cartes à piste magnétique.

Multi-applicatives, les cartes à puce présentent des atouts incontestables pour leurs émetteurs, et cette technologie s'impose inexorablement, portée par la dynamique des synergies. C'est ainsi que les émetteurs de cartes ont adopté la norme Europay-MasterCard-Visa (EMV*), qui assure l'interopérabilité des applications de crédit et de débit entre les cartes à puce et les terminaux dans le monde entier.

Gemplus a commencé à intégrer les spécifications EMV pour les cartes bancaires en 1998 et s'emploie à l'adoption universelle de cette technologie. En France, le Groupement des Cartes Bancaires vient de confier à Gemplus la mission de créer une carte associant les normes BO' et EMV en vue du passage à l'EMV. C'est encore Gemplus qui a été choisi par les banques de trois autres pays européens pour faciliter le passage à l'EMV.

Pour Visa, nous avons développé la gamme GemVision™ de cartes de débit/crédit (dont les fonctionnalités de règlement sont couplées à des programmes de fidélisation) et des cartes Java (intégrant le paiement, la fidélisation, l'authentification et les applications de porte-monnaie électronique). Pour Europay/MasterCard, nous avons conçu la gamme GemShare™, qui offre des fonctionnalités similaires.

Une plate-forme multi-services

Les établissements financiers ont été séduits par les possibilités multi-applicatives des cartes à puce, car une seule et même carte devient le véhicule de nouveaux services type commerce mobile, fidélisation client ou banque mobile.



Par exemple, Visa USA a choisi la carte multi-applicative GemXpresso™ pour son programme smart Visa*, une ambitieuse campagne de diffusion de la carte à puce auprès de plusieurs millions de familles américaines. Associée à un lecteur Gemplus connecté à un PC, la carte smart Visa* permet aux consommateurs d'accéder de façon sécurisée au contenu à valeur ajoutée des sites des émetteurs. Elle est aussi une méthode de paiement en ligne sécurisé. Autre avantage, le porteur n'a pas besoin de changer de carte pour avoir accès à de nouveaux services, il lui suffit de télécharger les fonctionnalités qui l'intéressent depuis son PC.

First USA, Fleet Credit Card Services et Providian Financial Corp ont procédé à leur première émission de cartes smart Visa à l'automne 2000. Ces trois banques ont opté pour les cartes à puce multi-applicatives GemXpresso™ et les lecteurs GemPC™.

Notre expertise incontestée dans ce domaine nous a valu de fabriquer les cartes smart Visa* et d'impulser les travaux de développement de la solution d'accès sécurisé. Nous avons assuré la mission de conseil et de formation auprès du client pour ce programme et développé les plug-ins pour navigateurs pour les logiciels clients, ainsi que l'applet d'accès sécurisé de la carte et les outils de développement logiciel.

Ces réussites témoignent de l'avance technologique de Gemplus dans ce secteur, aux États-Unis et partout dans le monde.



● **GemShare™ Club**
GemShare™ Club conjugue fonctionnalités de paiement et de fidélisation dans le but d'optimiser la segmentation de la clientèle d'une grande banque.



● **GemVision™ Club**
GemVision™ Club est la solution de paiement signée Gemplus utilisée par les membres de Visa pour mieux fidéliser leur clientèle.



● **Smart Visa***
Smart Visa* est une carte à puce associant services de paiement et services à valeur ajoutée, étoffant ainsi l'offre des émetteurs en direction des consommateurs.

La Sécurisation du e-commerce

[La confiance, un enjeu-clé du e-commerce]

Pionnier dans le domaine des transactions électroniques, Gemplus a développé une sécurisation associant PKI – le système de cryptographie ultra-performant – à la carte à puce, avec tous ses avantages. Cette approche innovante, conjuguant personnalisation, portabilité et sécurisation, renforce aussi la protection des systèmes.



GemSAFE™

GemSAFE™ est une solution conviviale et portable d'accès sécurisé aux intranets, sites Web et messageries électroniques d'entreprises.



GemSAFE IS™

La solution GemSAFE IS™ assure la signature numérique sécurisée au sein du Système Identrus.



Le système PKI (Public Key Infrastructure - Infrastructure à clés publiques) permet aux utilisateurs des réseaux publics d'échanger des données en toute sécurité et confidentialité à l'aide d'un jeu de clés de cryptographie publiques et privées. Les utilisateurs se font délivrer ces clés et les utilisent par l'intermédiaire de tiers de confiance ou autorités de certification.

Pour que le système soit efficace, les clés ne doivent pas être divulguées. C'est à ce stade qu'intervient la carte à puce. Les clés étant protégées par une cryptographie extrêmement performante et du fait qu'elles restent en permanence dans la carte à puce, cette dernière constitue la solution la plus fiable pour stocker les clés.

La protection des réseaux d'entreprise

Notre plate-forme de sécurisation dédiée aux entreprises, GemSAFE™, permet aux sociétés d'utiliser nos cartes à puce multi-applicatives en toute sûreté.

GemSAFE™ Enterprise utilise des mots de passe ou des certificats numériques de type PKI, stockés sur une carte à puce GemSAFE™, pour filtrer l'accès aux intranets, extranets et sites Web d'entreprises. La carte est insérée dans un lecteur de carte connecté à un PC. GemSAFE™ est certifié par Microsoft pour Windows 2000*.

Pour des transactions en ligne en toute sécurité

Grâce à notre savoir-faire en matière de cartes à puce et de PKI, nous développons également notre offre dans le domaine des solutions de sécurisation personnalisées pour des tiers de confiance. Nos systèmes permettent aux clients des organismes de certification de réaliser leurs transactions commerciales sur un réseau public en environnement sécurisé.

Par exemple, nous avons récemment développé GemSAFE IS™ en partenariat avec Identrus, un réseau mondial d'institutions financières de confiance. Les membres d'Identrus utilisent GemSAFE IS™ pour s'identifier mutuellement en toute confiance, veiller à la sécurisation de leurs communications, et pour générer des preuves irréfutables de leurs transactions.

Pour les utilisateurs, GemSAFE IS™ est un ensemble constitué d'une carte à puce, d'un lecteur de carte et d'un logiciel. Les établissements financiers y trouvent en outre un système de gestion de millions de cartes personnalisées tout au long de leur cycle de vie.

C'est ainsi que Gemplus développe toute l'infrastructure nécessaire pour permettre aux cartes à puce d'être largement utilisées dans tous les types d'accès aux services en ligne. Les lecteurs sont intégrés dans des systèmes comme les distributeurs automatiques, les micro-ordinateurs et les décodeurs de télévision numérique, ce qui accélère l'élargissement du marché et de l'offre.

Pour répondre aux besoins des consommateurs, Gemplus a développé le kit GemUtilities™. Cette solution conviviale sur carte à puce permet aux individus de gérer de façon sécurisée un espace qui leur est propre, composé de mots de passe, de codes PIN et de favoris. Il est conçu de manière à aider les sociétés de marketing dédiées au Web à atteindre leurs objectifs de fidélisation de la clientèle.

Le premier émetteur mondial de cartes de crédit, First USA, a déployé GemUtilities™ pour faciliter la vie aux consommateurs qui font leurs emplettes en ligne. GemUtilities™ s'est vu couronné du Prix Cartes 2000 Technology, qui vient confirmer notre position de leader du secteur en terme d'innovation.



GemCore™

Cette version "allégée" de la puce GemCore™ Chipset est dédiée à l'intégration dans les objets mobiles (notamment les téléphones portables) des applications à double fente "dual-slot" de type commerce mobile, réseau personnel, jeux...

** Les noms de produits sont des marques commerciales de produits ou de services déposées par leurs propriétaires respectifs.*

Les atouts**[de la coopération]**

En qualité de leader mondial dans le domaine des cartes à puce, nous sommes les mieux placés pour aider nos clients à développer les programmes basés sur carte, optimisés pour leurs besoins. Notre savoir-faire en technologie de pointe (connaissance approfondie des Télécommunications, des Services financiers et de la Sécurisation du e-commerce) se double d'une compréhension des enjeux du monde des affaires.



** Les noms de produits sont des marques commerciales de produits ou de services déposées par leurs propriétaires respectifs.*

Nos services de conseil couvrent l'ensemble des étapes du développement d'une carte à puce. À titre d'exemple, quand Virgin Mobile* a décidé de s'attaquer au marché déjà très mûr des téléphones mobiles au Royaume Uni, la société s'est tournée vers Gemplus Consulting Services. En l'espace de neuf mois, nous avons créé et mis en place un ensemble de solutions personnalisées avec lesquelles notre client remporte des parts de marché dans un domaine pourtant hautement concurrentiel.

Le point de départ est la conception détaillée du système, en collaboration avec nos clients. Une fois tous ces éléments définis, nous développons des solutions hautement fiables, sécurisées avec le concours de nos partenaires stratégiques, leaders dans le domaine de la certification et de la signature numérique.

Nous assurons ensuite les services d'intégration système. Cette phase comprend la coordination des sous-traitants, la personnalisation des applications logicielles et l'accompagnement jusqu'au lancement, en passant par les essais et les programmes pilotes. Nos services d'assistance technique offrent à nos clients une gamme complète de services de maintenance et d'assistance, dont un service de dépannage pour les systèmes de gestion de cartes. Enfin, nous assurons des services d'infogérance pour les sociétés qui souhaitent profiter des programmes conçus autour des cartes sans vouloir en assurer la gestion.

Dans le cas de Virgin, ce processus a permis de développer une large gamme de services à valeur ajoutée qui transforme un téléphone portable Virgin Mobile, en radio, jukebox, magasin de disques, ou agence de voyages.



États financiers consolidés

[de Gemplus International SA]



Résultats financiers de Gemplus International SA

Rapport d'activité

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'année 2000 a été un exercice exceptionnel durant lequel la Société a enregistré des résultats financiers records.

Marche des affaires

La Société se trouve actuellement dans un contexte de forte croissance, tirée essentiellement par les ventes de produits, de logiciels et de services dans le secteur des Télécommunications, notamment dans le domaine de la téléphonie mobile. Le chiffre d'affaires a progressé de 31 % en 1999 par rapport à 1998 et de 57 % en 2000 par rapport à 1999, atteignant € 1 204,6 millions en 2000. Les ventes réalisées dans le secteur des Télécommunications ont représenté la plus grande part du chiffre d'affaires total sur la période et son poids relatif a augmenté avec le développement de la téléphonie mobile.

Le tableau ci-après présente la répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité :

(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)

Exercices clos le 31 décembre	2000		1999		1998	
Télécommunications	883,7	74 %	482,2	63 %	337,7	58 %
Systèmes réseaux	196,4	16 %	160,5	21 %	122,3	21 %
Autres	124,5	10 %	123,9	16 %	123,0	21 %
Total	1 204,6	100 %	766,6	100 %	583,0	100 %

La progression du chiffre d'affaires a été accompagnée d'une amélioration de la rentabilité, principalement liée au développement du secteur des Télécommunications qui génère les marges les plus élevées des trois secteurs d'activité de la Société. Au sein du secteur des Télécommunications, la progression de la rentabilité provient essentiellement d'un accroissement des ventes de produits et services destinés à la téléphonie mobile dont les marges sont plus importantes que celles générées par les cartes téléphoniques. La marge brute pour l'ensemble des activités est ainsi passée de 34,4 % en 1998 à 36,5 % en 1999 et à 37,7 % en 2000. Le résultat d'exploitation a représenté 4,9 % du chiffre d'affaires en 1998, 7,4 % en 1999 et 10,6 % en 2000.

Les résultats opérationnels de la Société génèrent une trésorerie positive qu'elle utilise pour financer ses travaux de recherche et de développement, ses investissements productifs et ses acquisitions de filiales. Outre la trésorerie dégagée par l'exploitation, la Société a bénéficié au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000 de plusieurs augmentations de capital qui lui ont permis de lever environ € 824 millions. Au 31 décembre 2000, la trésorerie nette correspondant aux disponibilités et placements à court terme diminués des dettes

financières, des découverts bancaires et des financements en crédit-bail s'établissait à € 569 millions. Nous estimons que notre solide situation financière nous permettra d'assurer un développement soutenu de nos activités.

Nature saisonnière de l'activité

La majeure partie du chiffre d'affaires est généralement réalisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice. En 1998, 1999 et 2000, les pourcentages du chiffre d'affaires réalisé durant le quatrième trimestre ont été, respectivement, de 32 %, 34 % et 32 %. Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette saisonnalité des ventes :

- en général, les opérateurs du secteur des Télécommunications mobiles mènent des campagnes promotionnelles pour la période des fêtes de fin d'année se traduisant par des ventes de cartes SIM en hausse ;
- les stations de sports d'hiver mettent en place, renforcent ou assurent la maintenance de leurs systèmes de contrôle d'accès avant la haute saison de ski dans l'hémisphère Nord, ce qui favorise les ventes des systèmes de contrôle d'accès développés par SkiData, et
- un grand nombre de contrats de vente prévoient des livraisons aux clients avant la clôture de l'exercice, notre équipe commerciale recevant des commissions déterminées en partie en fonction d'objectifs annuels de ventes.

Inversement, la part la plus faible du chiffre d'affaires est généralement réalisée au cours du premier trimestre de l'exercice. Les charges d'exploitation étant réparties de manière plus linéaire sur l'ensemble de l'exercice que le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation du premier trimestre est généralement moins élevé que pour les autres trimestres et, certaines années, des pertes d'exploitation ont été enregistrées sur cette période.

Impact des taux de change

Les états financiers de la Société sont établis en euros. Une part importante du chiffre d'affaires étant réalisée dans des pays dont la devise n'est pas l'euro, le résultat d'exploitation peut être sérieusement affecté par les fluctuations des taux de change entre l'Euro et les autres devises, essentiellement la Livre Sterling, le Renminbi chinois, le Dollar américain et le Dollar de Singapour. 9 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2000 ont été réalisés au Royaume-Uni, 15 % en Chine, 9 % aux États-Unis d'Amérique

et 11 % dans le reste de l'Asie, principalement à Singapour. Les États-Unis et la Chine constituent deux des marchés où la croissance est la plus rapide. Ainsi, l'incidence des fluctuations des taux de change dans ces deux pays est susceptible de s'accroître à l'avenir.

Le tableau ci-après présente l'évolution des taux moyens entre l'Euro et la Livre Sterling, le Renminbi chinois, le Dollar américain et le Dollar de Singapour, constatée depuis le 1^{er} janvier 1998, calculée sur la base des taux journaliers publiés par Natexis Banques Populaires.

(en euros par unité de devise)

Exercices clos les 31 décembre	2000	1999	1998
Livre Sterling	1.64133	1,51841	1,48958
Renminbi chinois	0.13116	0,11338	0,10864
Dollar américain	1,08742	0,93858	0,89936
Dollar de Singapour	0,62903	0,55391	0,53807

Exonération de l'impôt sur les bénéfices en France

Les principales filiales opérationnelles françaises de la Société sont situées dans une zone défiscalisée, leur permettant de bénéficier d'exonérations d'impôt sur les bénéfices en France sur une période de dix ans. La plupart des exonérations ont expiré en 1999 ; les autres arriveront à échéance en 2002. En 1998, l'impôt sur les bénéfices de la Société a été réduit de € 11,9 millions, par rapport au montant d'impôt qui aurait été dû sans ces exonérations. En 1999, la Société a supporté une charge d'impôt supplémentaire de € 2,4 millions dans la mesure où les déficits fiscaux dégagés au début de l'année du fait de la saisonnalité de l'activité ont été générés pendant une période où l'essentiel des exonérations était encore en vigueur. En 1999 et 2000, l'impact de l'expiration des exonérations d'impôt a pu être compensé par diverses déductions fiscales. Dans la mesure où l'impôt dû par la Société dans les exercices futurs dépendra de la répartition géographique de la croissance de son résultat imposable, l'incidence de la fin des exonérations d'impôt sur les résultats futurs ne peut être déterminée avec précision.

Réorganisation juridique

En 1999, nous avons réorganisé la structure juridique de notre société mère de façon à la rendre compatible avec nos projets d'ouverture du capital. Jusqu'alors, la société mère de notre groupe, Gemplus SCA, était une société en commandite par actions de droit français. Dans le cadre de cette réorganisation, Gemplus SCA a absorbé Gemplus Associates, sa société gérante et associée commanditée. À la suite de la fusion, Gemplus SCA a été transformée en une société anonyme de droit français, Gemplus SA. Bien que cette réorganisation

n'ait eu aucun impact sur nos activités opérationnelles, nous avons constaté une charge non récurrente et sans incidence sur la trésorerie de € 65,4 millions en 1999 liée à l'amortissement dans l'exercice de l'écart d'acquisition généré par la fusion absorption.

En février 2000, les actions de Gemplus SA ont été apportées en quasi-totalité à une nouvelle structure luxembourgeoise, Gemplus International SA, qui est devenue la société holding du Groupe.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Comparaison des exercices clos le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 1999

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 s'élevait à € 1 204,6 millions, en progression de 57 % par rapport aux € 766,6 millions réalisés l'exercice précédent. 9 % de cette hausse sont attribuables aux fluctuations des taux de change, notamment en raison de l'appréciation des quatre principales monnaies de facturation par rapport à l'euro.

Le chiffre d'affaires du secteur des Télécommunications a augmenté de 83 % entre 1999 et 2000. Il représentait 74 % du chiffre d'affaires total en 2000, contre 63 % en 1999. Le tableau ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité entre 1999 et 2000.

(en millions d'euros)

Exercices clos le 31 décembre	2000	1999	Variation (%)
Télécommunications	883,7	482,2	83 %
Systèmes réseaux	196,4	160,5	22 %
Autres	124,5	123,9	1 %
Total	1 204,6	766,6	57 %

La progression du chiffre d'affaires du secteur des Télécommunications tient pour l'essentiel aux ventes de produits et services destinés à la téléphonie mobile. En 2000, ces ventes ont représenté € 689 millions, soit presque le double de celles enregistrées en 1999, qui s'étaient établies à € 355 millions. Cette progression traduit pour l'essentiel une hausse des volumes, avec environ 91 % d'unités supplémentaires vendues en 2000 par rapport à 1999, ainsi que des augmentations de prix dues pour environ 9 % à l'incidence des variations des taux de change. Hors impact des variations des taux de change, l'amélioration du mix-produits et la progression des ventes sur des marchés régionaux ciblés à forte croissance ont été largement contrebalancées

par la baisse des prix des cartes à mémoire à faible capacité du fait d'une concurrence intense sur ce secteur. La pénurie mondiale de microprocesseurs utilisés dans la plupart des cartes à puce à valeur ajoutée destinées à la téléphonie mobile a freiné l'amélioration du mix-produits dans un contexte de demande soutenue. Les ventes de télécartes ont progressé de 21 % en 2000 par rapport à 1999, grâce à une augmentation des volumes de 18 %, notamment en Amérique latine et en Europe du Sud, et à la légère progression des prix de vente moyens, résultant de l'évolution favorable des taux de change.

La hausse du chiffre d'affaires dans le secteur des Systèmes Réseaux est principalement liée à la croissance des services financiers ainsi qu'à la progression des ventes de cartes de fidélisation, de produits de sécurisation des transactions électroniques, et de systèmes de contrôle d'accès développés par SkiData. Les ventes de cartes à puce destinées au marché des services financiers ont augmenté en 2000 par rapport à 1999, plusieurs banques américaines ayant en effet lancé un nouveau programme de cartes à puce dans la seconde partie de l'année 2000. Le programme de porte-monnaie électronique allemand, Geldkarte, a connu une croissance soutenue, ainsi que les programmes de porte-monnaie électronique en Asie, particulièrement en Asie du Sud et dans le Pacifique. La croissance des ventes de SkiData, de programmes de fidélisation, de produits de sécurisation des transactions électroniques et de services financiers a été contrebalancée par le recul des ventes de cartes de santé en 2000 par rapport à 1999. En 1999, ces ventes avaient atteint un niveau record en raison de la mise en place d'un nouveau programme en France.

Le chiffre d'affaires des autres secteurs d'activité reste stable en 2000 par rapport 1999. La progression du chiffre d'affaires de nos cartes à puce pour la télévision payante a été compensée par la baisse des ventes de cartes à bande magnétique du fait de l'adoption des programmes de cartes à puce par plusieurs banques américaines et asiatiques en 2000. De plus, le niveau significatif des ventes aux banques en 1999 était lié au remplacement des cartes à bande magnétique dans le cadre des préparatifs du passage informatique à l'an 2000.

Le chiffre d'affaires a fortement progressé dans toutes les régions dans lesquelles la Société est présente. Toutefois, les augmentations les plus importantes en valeur absolue ont été enregistrées en Europe, Moyen-Orient et Afrique, suivies de peu par les ventes réalisées en Asie. Le chiffre d'affaires réalisé dans la zone Asie a progressé de 122 % de 1999 à 2000. Le tableau ci-dessous donne la répartition géographique du chiffre d'affaires de la Société dans ses trois zones géographiques d'activité :

(en millions d'euros)

Exercices clos le 31 décembre	2000	1999	Variation (%)
Europe, Moyen-Orient et Afrique	701,3	506,0	39 %
Asie	317,9	142,8	122 %
Amériques	185,4	117,8	57 %
Total	1 204,6	766,6	57 %

Les ventes dans l'Union Européenne, en Suisse, en Turquie et en Afrique du Sud ont représenté plus de 80 % du chiffre d'affaires de la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique sur les exercices 1999 et 2000. En Europe, la croissance du chiffre d'affaires tient essentiellement au secteur de la téléphonie mobile et traduit la progression des applications GSM dans l'ensemble de la région. La progression en Asie s'explique en partie par la fin de la crise qui s'était matérialisée au second semestre de 1999 par une reprise de l'activité. La croissance dans cette région a été tirée essentiellement par les ventes de cartes pour téléphones mobiles, de cartes bancaires et de cartes à gratter, en particulier en Chine, à Singapour, aux Philippines et en Thaïlande. En Amérique du Nord, nos ventes de cartes pour téléphones mobiles ont progressé de manière significative, le principal opérateur qui utilise la technologie du module d'identification connaissant une croissance remarquable. Les ventes de services financiers ont également augmenté dans cette région. Enfin, les ventes de cartes téléphoniques ont progressé en Amérique latine.

Marge brute

La marge brute est passée de € 279,8 millions en 1999 à € 453,9 millions en 2000, soit une progression de 62 %. La marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires a progressé de 36,5 % en 1999 à 37,7 % en 2000.

La hausse de la marge brute tient pour l'essentiel à la forte croissance du chiffre d'affaires réalisé dans le secteur des Télécommunications, où les marges sont habituellement les plus élevées. Le tableau ci-dessous analyse la marge brute par secteur d'activité.

(en millions d'euros)

Exercices clos le 31 décembre	2000	1999	Variation (%)
Télécommunications	378,9	207,1	83 %
Marge brute (en % du chiffre d'affaires)	42,9 %	42,9 %	
Systèmes réseaux	62,0	51,2	21 %
Marge brute (en % du chiffre d'affaires)	31,6 %	31,9 %	
Autres	13,0	21,5	(39 %)
Marge brute (en % du chiffre d'affaires)	10,4 %	17,4 %	
Total	453,9	279,8	62 %
Marge brute (en % du chiffre d'affaires)	37,7 %	36,5 %	

La marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires dans le secteur des Télécommunications est restée quasiment stable en 2000 par rapport à 1999. Malgré la hausse du chiffre d'affaires représenté par les solutions destinées à la téléphonie mobile, les marges ont subi un léger recul en raison de la pénurie mondiale de microprocesseurs, qui a obligé de nombreux clients à reporter la migration prévue vers les cartes SIM haut de gamme. Les ventes de cartes à gratter, dont les marges sont plus faibles que la majorité des autres produits dans le secteur des Télécommunications, sont également en augmentation. Ces évolutions défavorables ont été compensées par une amélioration des marges sur les télécartes, principalement du fait de fluctuations favorables des taux de change.

La marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires dans le secteur des Systèmes Réseaux a baissé entre 1999 et 2000. La progression des marges dans le secteur des cartes santé et de la sécurisation des transactions électroniques a été compensée par la baisse des marges sur les systèmes de contrôle d'accès développés par SkiData.

La marge brute des autres activités a été affectée de façon négative par la surcapacité de notre outil de production de cartes plastiques bancaires. Nous avons en effet augmenté nos capacités de production pour répondre à une commande importante de cartes à bande magnétique pour le marché bancaire s'échelonnant sur plusieurs années qui ne se s'est pas concrétisée, ainsi qu'à la demande liée au passage à l'an 2000. Bien que la plupart des capacités inutilisées ait été depuis réaffectée, nous avons connu une situation temporaire de surcapacité du fait de la baisse du volume vendu des cartes plastiques bancaires qui a pénalisé l'exercice 2000.

Résultat d'exploitation

En 2000, le résultat d'exploitation s'est élevé à € 127,4 millions, contre € 56,7 millions en 1999. Le résultat de l'exercice 2000 tient compte d'un produit non récurrent de € 12,5 millions correspondant à des crédits d'impôt recherche sur des travaux réalisés au cours d'exercices antérieurs. Ces crédits ne sont inscrits au compte de résultat que lorsque la Société est certaine qu'ils sont définitivement acquis. Compte tenu, notamment, du statut fiscal particulier de la Société dans le cadre des zones défiscalisées, une incertitude subsistait quant à l'éligibilité de la Société au crédit d'impôt recherche. En juin 2000, la Société a obtenu un agrément de l'Administration fiscale confirmant plusieurs crédits d'impôt recherche relatifs aux exercices 1993 à 1999, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de ce produit non récurrent.

Hors incidence des crédits d'impôt recherche, le résultat d'exploitation représentait 9,5 % du chiffre d'affaires en 2000, contre 7,4 % en 1999,

l'ensemble des charges d'exploitation ayant augmenté moins rapidement que le chiffre d'affaires. Les frais commerciaux et de marketing ont augmenté de 63 %, passant de € 97,2 millions en 1999 à € 158,5 millions en 2000. Cette hausse reflète principalement les efforts marketing accrus liés à la promotion de nouveaux produits ainsi que la hausse des frais commerciaux dans les différentes régions.

Les frais de recherche et développement inscrits au compte de résultat ont atteint € 90,8 millions en 2000, contre € 62,2 millions en 1999. Cette augmentation de 45,8 % tient pour l'essentiel à l'embauche de nouveaux ingénieurs informaticiens spécialisés dans les développements de logiciels. Ces frais de recherche et développement ne comprennent pas les dépenses financées par les crédits d'impôt recherche et les frais de recherche et développement capitalisés. Le montant total des dépenses de recherche et développement est passé de € 67,4 millions en 1999 à € 104,3 millions en 2000, représentant respectivement 8,8 % et 8,7 % du chiffre d'affaires.

Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 40,8 %, passant de € 63,7 millions en 1999 à € 89,7 millions en 2000. Si l'on élimine les coûts liés à l'introduction en Bourse de décembre 2000, qui ont représenté € 3,8 millions, les frais généraux et administratifs ont augmenté de 35 % entre 1999 et 2000.

Frais financiers nets

Nous avons enregistré des produits financiers nets pour € 12,6 millions en 2000, comparé à des frais financiers nets de € 4,5 millions en 1999. Les frais financiers correspondent pour l'essentiel au contrat de crédit-bail relatif à notre implantation à Gémenos, qui a été signé en 1999. Les produits financiers constatés en 2000 s'expliquent par les excédents de trésorerie résultant des augmentations de capital significatives souscrites par Texas Pacific Group en février et en mai 2000, de la levée de fonds liée à l'introduction en Bourse de décembre 2000 et de diverses augmentations de capital liées à l'exercice de bons de souscription d'actions et d'options par nos actionnaires et employés.

Autres produits et charges nets

Les autres produits nets ont diminué, passant de € 458 milliers en 1999 à € 28 milliers en 2000. Ce recul s'explique principalement par l'augmentation de la quote-part du résultat revenant aux intérêts minoritaires en 2000 qui a compensé les produits de cession de certains titres de participation.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices a représenté € 29,6 millions en 2000, contre € 12,1 million en 1999. Cette forte augmentation est essentiellement due à l'augmentation du résultat d'exploitation. Le taux effectif d'impôt a légèrement baissé, passant de 23 % en 1999 à 21 % en 2000.

Résultat net

Le résultat net s'est élevé à € 99,1 millions en 2000, par rapport à une perte nette de € 32,1 millions en 1999. La perte nette résultait de la comptabilisation dans l'exercice de l'amortissement de l'écart d'acquisition d'un montant de € 65,4 millions correspondant à la réorganisation juridique intervenue en 1999. Si l'on exclut l'impact de cette réorganisation juridique, notre résultat net aurait été un bénéfice de € 33,3 millions en 1999. La progression du résultat net ainsi retraité est due principalement à la progression de notre résultat d'exploitation.

Liquidités et ressources en capital

Les principales ressources financières de la Société au cours des exercices 2000 et 1999 proviennent des flux de trésorerie sur les opérations d'exploitation, des augmentations de capital souscrites par Texas Pacific Group, des levées de fonds liées à l'introduction en Bourse en décembre 2000 et d'une opération de cession-bail sur certains bâtiments de Gémenos, en France intervenues en 1999.

Au cours de l'exercice 2000, la trésorerie nette provenant des opérations d'exploitation s'est élevée à € 69,2 millions, en diminution de € 6 millions par rapport à 1999. Cette diminution de la trésorerie est principalement liée à l'augmentation du besoin en fonds de roulement en raison de la croissance des ventes alors que le résultat opérationnel avant dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et des écarts d'acquisition a progressé.

La trésorerie nette utilisée par les opérations d'investissement en 2000 s'inscrit à € 266,3 millions, soit une augmentation de € 192,4 millions par rapport à 1999. Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des dépenses d'investissement, à des acomptes versés à des fournisseurs de matériel, aux rachats du fabricant de cartes

bancaires Oldenbourg Daten System, de SLP InfoWare Inc., qui développe des logiciels dans le domaine des services aux opérateurs de téléphonie mobile et de Celocom Limited, une société spécialisée dans la sécurisation des transactions électroniques. La trésorerie nette utilisée par les opérations d'investissement s'est élevée à € 73,9 millions en 1999. Cette trésorerie a été affectée notamment aux dépenses d'investissement et à l'acquisition de sociétés bénéficiant de technologies ou de personnel qui permettront à la Société de développer ses activités. La Société a également dégagé de la trésorerie en cédant certaines participations. Les dépenses d'investissement ont porté essentiellement sur des acquisitions de terrains, d'usines et de matériel pour accroître la capacité de production. De manière générale, la Société estime que ses dépenses d'investissement augmenteront au fur et à mesure que l'activité se développera. Les investissements de la Société en immobilisations corporelles ont représenté € 102,5 millions en 2000 et € 68,6 millions en 1999.

La trésorerie nette provenant des opérations de financement a dégagé € 817,9 millions en 2000, contre € 29,1 millions en 1999. Le montant enregistré en 2000 s'explique pour l'essentiel par l'augmentation de capital de € 531,8 millions liée principalement à la prise de participation de Texas Pacific Group, par les encaissements de € 210 millions liés à l'exercice des bons de souscription d'actions et des stock options, et par la levée de fonds de € 82,6 millions dans le cadre de l'introduction en Bourse de décembre 2000. La trésorerie nette dégagée en 1999 par la Société résulte d'une opération de cession-bail portant sur certains bâtiments de Gémenos, en France.

En 1999, la Société a souscrit auprès d'un pool d'institutions bancaires internationales une ligne de crédit renouvelable de € 150 millions portant intérêt à taux variable, dont € 52,5 millions sont arrivés à échéance en juillet 2000 sans être utilisés. Au 31 décembre 2000, la Société n'avait pas utilisé les € 97,5 millions restants sur cette ligne de crédit.

La Société estime pouvoir satisfaire ses besoins prévisibles à court et moyen terme en trésorerie grâce aux ressources dont elle dispose actuellement, à la trésorerie que devraient générer ses opérations et, le cas échéant, à l'utilisation de ses lignes de crédit. Au 31 décembre 2000, les disponibilités et placements à court terme s'établissaient à € 636,3 millions.

Attestation des Auditeurs Indépendants de Gemplus International SA**[aux Administrateurs et aux Actionnaires]**

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres, donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de Gemplus International SA et de ses filiales aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998, ainsi que des résultats et flux de trésorerie pour les trois exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998, conformément aux normes comptables internationales.

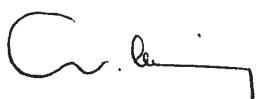
La préparation des états financiers consolidés relève de la responsabilité de la Direction de la société ; notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos travaux. Nos diligences ont été effectuées conformément aux normes d'audit internationales, qui sont globalement similaires aux normes de révision généralement admises aux États-Unis. Ces normes prévoient que notre audit soit organisé et effectué de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitude significative. Un audit consiste à examiner,

par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier la présentation globale des états financiers. Nous estimons que nos diligences étayent de façon raisonnable notre opinion.

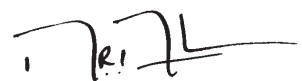
Ces états financiers établis selon les normes comptables internationales sont conformes aux principes comptables français.

Les normes comptables internationales présentent certaines divergences avec les principes comptables généralement admis aux États-Unis. L'application de ces derniers aurait affecté la détermination du résultat net consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998, et celle des capitaux propres aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998, ainsi que présenté dans la Note 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

PricewaterhouseCoopers
représenté par



Philippe Willemin
Paris, France



Mervyn Martins
Luxembourg, G.D. de Luxembourg

Le 20 février 2001

États financiers consolidés de Gemplus International SA

pour les exercices 2000, 1999 et 1998

Comptes de résultat consolidés

(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

Aux 31 décembre	Notes	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires		1 204 600	766 604	582 998
Coût de revient des produits vendus		750 714	486 805	382 513
Marge brute		453 886	279 799	200 485
Frais de recherche et de développement	(10)	90 778	62 248	45 322
Reprise de provision sur crédits d'impôt recherche	(10)	(12 486)	-	-
Frais commerciaux et de marketing		158 545	97 155	78 462
Frais généraux et administratifs		89 666	63 677	47 984
Résultat d'exploitation		127 383	56 719	28 717
Produits financiers		21 427	287	349
Frais financiers		(8 869)	(4 798)	(5 009)
Autres produits (charges), nets	(17)	(28)	(458)	12 062
Résultat avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition		139 913	51 750	36 119
Provision pour impôts sur les bénéfices	(18)	(29 631)	(12 071)	(6 681)
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition		110 282	39 679	29 438
Amortissement des écarts d'acquisition	(3)	11 204	71 812	4 965
Résultat net		99 078	(32 133)	24 473
Résultat net par action :	(20)			
• Résultat par action avant dilution		0,20	(0,10)	0,08
• Résultat par action après dilution		0,18	(0,10)	0,08
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action :	(20)			
• avant dilution		497 523 946	313 120 400	298 523 800
• après dilution		539 256 206	329 982 050	307 274 750

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Société présentait ses états financiers en francs français (FF) jusqu'au 31 décembre 1999. Les états financiers historiques ont été convertis en Euros (€) au taux de conversion fixé irrévocablement le 1^{er} janvier 1999 à 6,55957 francs pour un Euro.

Bilans consolidés

ACTIF (en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	Notes	2000	1999	1998
Actif circulant :				
Disponibilités et placements à court terme		636 284	27 106	18 256
Créances clients, nettes	(4)	311 276	200 955	150 517
Stocks nets	(6)	174 101	95 821	56 257
Autres éléments de l'actif circulant	(5)	97 377	45 631	28 670
Total de l'actif circulant		1 219 038	369 513	253 700
Actif immobilisé :				
Immobilisations corporelles	(7)	249 916	191 019	152 192
Écarts d'acquisition, nets	(8)	155 809	63 979	57 320
Autres actifs immobilisés	(9)	234 043	23 196	14 607
Frais de développement différés, nets	(10)	26 349	7 698	3 678
Impôts différés actifs	(18)	7 120	8 034	3 014
Immobilisations financières	(11)	16 734	3 799	10 528
Total de l'actif immobilisé		689 971	297 725	241 339
Total de l'actif		1 909 009	667 238	495 039

PASSIF (en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	Notes	2000	1999	1998
Dettes à court terme :				
Dettes fournisseurs	(12)	261 047	145 436	84 106
Dettes sociales		70 738	42 592	30 671
Autres passifs à court terme	(13)	54 867	48 655	32 668
Dettes fiscales		31 005	33 129	20 236
Échéances à court terme des dettes à long terme	(14)	1 867	3 256	2 398
Dettes sur crédit-bail - part à moins d'un an	(16)	3 414	3 049	662
Total des dettes à court terme		422 938	276 117	170 741
Dettes à long terme :				
Dettes sur crédit-bail - part à plus d'un an	(16)	31 885	35 444	11 974
Dettes à long terme moins échéances à court terme	(14)	5 865	8 103	9 623
Impôts différés passifs	(18)	2 296	5 834	1 470
Autres passifs à long terme	(15)	43 717	38 359	36 652
Total des dettes à long terme		83 763	87 740	59 719
Intérêts minoritaires		17 313	9 228	4 544
Capitaux propres :				
Actions ordinaires sans valeur nominale, actions autorisées :				
2 000 000 000 actions émises et en circulation :				
636 256 258, 334 135 600 et 311 666 500 respectivement,				
aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998	(19)	124 263	10 188	9 502
Primes d'émission, de fusion et d'apport		1 026 063	145 825	145 037
Réserves		235 972	137 090	103 822
Réserve de conversion		376	2 814	2 456
Moins : actions propres		(1 679)	(1 764)	(782)
Total des capitaux propres		1 384 995	294 153	260 035
Total du passif		1 909 009	667 238	495 039

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Société présentait ses états financiers en francs français (FF) jusqu'au 31 décembre 1999. Les états financiers historiques ont été convertis en Euros (€) au taux de conversion fixé irrévocablement le 1^{er} janvier 1999 à 6,55957 francs pour un Euro.

Tableaux de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

Exercices clos les 31 décembre	2000	1999	1998
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation :			
Résultat net	99 078	(32 133)	24 473
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :			
• Dotations aux amortissements	79 080	118 671	44 670
• Variation des autres passifs à long terme	(10 244)	3 621	16 060
• Provision pour impôts différés	1 045	(632)	(1 070)
• Plus-values sur cessions d'immobilisations	(9 311)	(7 612)	(13 539)
• Autres, nets	4 886	(3 936)	989
Variation du besoin en fonds de roulement :			
• Créances clients et comptes rattachés	(88 840)	(35 571)	(1 444)
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 596	47 141	(18 334)
• Stocks	(76 140)	(35 160)	14 788
• Taxe sur la valeur ajoutée et impôts sur les bénéfices	(20 374)	11 270	12 203
• Autres, nets	(2 557)	9 561	5 846
Trésorerie nette provenant des opérations d'exploitation	69 219	75 219	84 642
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement :			
Acquisitions de sociétés, nettes de la trésorerie acquise	(99 040)	(8 888)	(4 480)
Absorption de Gemplus Associates, nette de la trésorerie acquise	-	704	-
Variation des autres immobilisations financières	(51 021)	10 282	13 263
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(102 453)	(68 604)	(40 851)
Acquisitions d'autres immobilisations	(17 630)	(3 532)	(3 712)
Variation des créances et des dettes liées aux investissements	3 810	(3 852)	(4 939)
Trésorerie nette absorbée par les opérations d'investissement	(266 334)	(73 890)	(40 719)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement :			
Conversion d'obligations et exercice de bons de souscription d'actions	191 753	-	24 702
Ajustement du prix des actions émises sur conversion d'obligations	-	(1 348)	-
Augmentation de capital	613 267	-	-
Levée d'options de souscription et d'achat d'actions	18 237	2 116	18
Émission d'emprunts à long terme	-	1 597	-
Remboursements d'emprunts à long terme	(3 589)	(3 485)	(92 060)
Produits des opérations de cession-bail	-	28 270	-
Remboursement des dettes sur crédit-bail	(3 195)	(2 413)	(10 005)
Augmentation / (diminution) des découverts bancaires	832	5 390	16 696
Dividendes versés aux intérêts minoritaires par les filiales	(3 826)	-	-
Variation des actions propres	85	(981)	22
Intérêts à recevoir sur les prêts aux dirigeants	(3 139)	-	-
Variation des autres dettes sur opérations de financement	7 495	-	-
Trésorerie nette provenant (absorbée par) des opérations de financement	817 920	29 146	(60 627)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette	(11 627)	(21 626)	5 391
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie	620 805	30 476	(16 704)
Trésorerie nette en début d'exercice	27 106	18 256	29 569
Trésorerie nette en fin d'exercice	636 284	27 106	18 256

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Société présentait ses états financiers en francs français (FF) jusqu'au 31 décembre 1999. Les états financiers historiques ont été convertis en Euros (€) au taux de conversion fixé irrévocablement le 1^{er} janvier 1999 à 6,55957 francs pour un Euro.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros, à l'exception du nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Résultat net	Réserve de conversion	Actions propres	Total
Capitaux propres au 31 décembre 1997	296 632 250	9 044	120 775	77 263	2 086	5 055	(804)	213 419
Affectation du résultat 1997	-	-	-	2 086	(2 086)	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	24 473	-	-	24 473
Exercice de bons de souscription, net des frais d'émission	15 000 000	457	24 245	-	-	-	-	24 702
Exercice d'options de souscription d'actions	34 250	1	17	-	-	-	-	18
Cession de 29 000 actions propres	-	-	-	-	-	-	22	22
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	(2 599)	-	(2 599)
Capitaux propres au 31 décembre 1998	311 666 500	9 502	145 037	79 349	24 473	2 456	(782)	260 035
Affectation du résultat 1998	-	-	-	24 473	(24 473)	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	(32 133)	-	-	(32 133)
Ajustement du prix des actions émises sur conversion d'obligations (Note 14)	-	-	(1 348)	-	-	-	-	(1 348)
Absorption de Gemplus Associates (Note 3)	20 625 000	630	76	65 401	-	-	-	66 107
Exercice d'options de souscription d'actions	1 844 100	56	2 060	-	-	-	-	2 116
Cession de 792 500 actions propres	-	-	-	-	-	-	604	604
Acquisition de 693 800 actions propres	-	-	-	-	-	-	(1 586)	(1 586)
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	358	-	358
Capitaux propres au 31 décembre 1999	334 135 600	10 188	145 825	169 223	(32 133)	2 814	(1 764)	294 153
Affectation du résultat 1999	-	-	-	(32 133)	32 133	-	-	-
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	99 078	-	-	99 078
Apport des actions Gemplus SA à Gemplus International SA (Note 3)	-	56 323	(67 728)	-	-	-	-	(11 405)
Actions Gemplus SA à apporter (Note 3)	-	-	11 405	-	-	-	-	11 405
Actions Gemplus SA à apporter, émises suite à exercice d'options (Note 3)	13 360 000	-	18 237	-	-	-	-	18 237
Actions émises en rémunération d'apports, nettes des frais d'émission de € 14 747	155 873 300	31 174	500 616	-	-	-	-	531 790
Émission d'options et d'actions gratuites, nette des frais d'émission de € 1 102	61 487 358	12 298	130 317	-	-	-	-	142 615
Bons de souscription d'actions exercés, nets des frais d'émission de € 6 002	56 400 000	11 280	180 473	-	-	-	-	191 753
Émission d'actions lors de l'introduction en bourse, nette des frais d'émission de € 7 410	15 000 000	3 000	79 590	-	-	-	-	82 590
Actions à émettre pour rémunérer les acquisitions de Celocom Ltd et SLP InfoWare SA	-	-	27 328	-	-	-	-	27 328
Acquisition de 149 550 actions propres	-	-	-	-	-	-	510	510
Cession de 378 550 actions propres	-	-	-	(196)	-	-	(425)	(621)
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	(2 438)	-	(2 438)
Capitaux propres au 31 décembre 2000	636 256 258	124 263	1 026 063	136 894	99 078	376	(1 679)	1 384 995

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Société présentait ses états financiers en francs français (FF) jusqu'au 31 décembre 1999. Les états financiers historiques ont été convertis en Euros (€) au taux de conversion fixé irrévocablement le 1^{er} janvier 1999 à 6,55957 francs pour un Euro.

Notes aux états financiers consolidés

de Gemplus International SA

1. La Société

Gemplus International SA et ses filiales consolidées (ci-après la "Société") est un leader mondial, fournisseur de produits de technologie innovante et de services dans le domaine des communications mobiles et des transactions sécurisées. La Société conçoit, développe, produit et commercialise des cartes à microprocesseurs, des cartes à mémoires et des cartes à bande magnétique destinées aux secteurs des télécommunications, des systèmes réseaux et à diverses autres applications. La Société est immatriculée dans le Grand-Duché du Luxembourg.

2. Principes et méthodes comptables

Principes comptables

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été établis conformément aux normes comptables internationales (*International Accounting Standards - IAS*). À compter du 1^{er} janvier 2000, la Société a adopté les normes, nouvelles ou révisées, applicables pour la présentation des états financiers des exercices ouverts après juillet 1999. Il s'agit notamment de la norme IAS 22 (révisée), relative aux regroupements d'entreprises, de la norme IAS 36 portant sur la dépréciation des actifs, de la norme IAS 37 concernant les provisions et de la norme IAS 38 relative aux immobilisations incorporelles. L'adoption de ces normes n'a eu aucun impact sur les états financiers annuels des exercices précédents. Ces états financiers établis selon les normes IAS sont conformes aux principes comptables français et à la réglementation luxembourgeoise. Le tableau figurant en Note 30 présente un rapprochement du résultat net et des capitaux propres déterminés selon les normes IAS et les principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique (US GAAP).

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Gemplus International SA et de ses filiales contrôlées majoritairement. Les participations dans des sociétés liées sont mises en équivalence lorsque la Société détient entre 20 % et 50 % des droits de votes et exerce une influence notable sans avoir le contrôle. Tous les soldes et transactions intragroupe sont éliminés en consolidation.

Lorsque la Société détient moins de 20 % des actions assorties de droits de vote, la participation est comptabilisée selon la méthode du coût historique, la Société n'exerçant pas d'influence significative sur les politiques financières et opérationnelles de l'entité concernée. Lors de la cession des titres de participation, l'éventuelle plus ou moins-value est constatée au compte de résultat. En cas de dépréciation des titres de participation, une provision est constituée lorsque celle-ci a un caractère durable.

Conversion en euros

Les états financiers consolidés de la Société étaient, par le passé, présentés en francs français. Ils sont désormais établis en euros à compter du 1^{er} janvier 2000. Les états financiers antérieurement libellés en francs français ont été convertis en euros au taux de conversion fixé irrévocablement le 1^{er} janvier 1999 pour toutes les périodes présentées, soit 1 euro pour 6,55957 francs français. Ainsi, les états financiers prennent en compte les mêmes évolutions que celles qui auraient été présentées dans les états financiers consolidés établis en francs français. Toutefois, ces états financiers ayant été établis, à l'origine, en francs français, ils ne sont pas nécessairement comparables à ceux d'une entreprise qui aurait à l'origine établi ses états financiers dans une devise autre que le franc français puis les aurait convertis en euros.

Conversion des éléments en devises

Les filiales étrangères de la Société, dans leur quasi-totalité, utilisent leur devise locale comme monnaie fonctionnelle. Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture, les produits et les charges étant convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences en découlant sont enregistrées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Réserve de conversion". Lorsque les transactions concernent une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle, les écarts de conversion sont inscrits en compte de résultat.

Utilisation d'estimations

Lors de l'élaboration des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir certaines hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs, des

engagements hors bilan et des produits et des charges présentés pour la période concernée. Des estimations sont notamment utilisées sans que la liste soit exhaustive, pour la détermination des créances douteuses, la durée des amortissements, les retours sur ventes, les garanties produits, les charges d'impôts à payer et les provisions pour risques. Ainsi, les résultats réels pourront-ils différer de ces estimations.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est constaté lors du transfert du titre de propriété et du risque de perte dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et que l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain. Le chiffre d'affaires relatif aux ventes dont la livraison a été retardée à la demande du client est différé au bilan, sous la rubrique "Produits constatés d'avance", lorsque le transfert du titre de propriété et du risque de perte n'est pas intervenu.

La Société a récemment commencé à proposer des prestations en matière de conception et d'intégration de systèmes. Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque ces prestations sont réalisées et que le client en a accusé réception. Le chiffre d'affaires dégagé par ces prestations au cours de l'année 2000 n'est pas significatif.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé essentiellement selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur de marché. Le prix de revient des stocks comprend le coût des matières premières et de la main d'œuvre ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production. Des provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière effectuée par la Société pour tenir compte de l'obsolescence, des mises au rebut et de la rotation lente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les rénovations et les aménagements majeurs sont immobilisés, les frais de réparation, de maintenance et les coûts des autres travaux de rénovation étant quant à eux comptabilisés en charges au fur et à mesure des dépenses. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée de vie propre ou de la durée résiduelle du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier et agencements	5 à 10 ans
Aménagements	8 à 12 ans

Lorsque les actifs sont financés dans le cadre d'un contrat de crédit-bail ou selon d'autres modalités contractuelles qui transfèrent substantiellement tous les bénéfices et les risques à la Société, la valeur de marché du bien loué est immobilisée et amortie selon les durées ci-dessus. L'engagement correspondant est inscrit en dettes.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence non affectée entre le prix d'acquisition des titres de participation et la valeur de marché des actifs nets identifiables de la société acquise. En règle générale, les acquisitions réalisées par la Société visent (i) à obtenir des parts de marché, ou à accéder (ii) à des technologies conventionnelles ou (iii) à des technologies innovantes correspondant aux activités de base de la Société.

Les écarts d'acquisition sont amortis selon le mode linéaire sur une durée n'excédant pas vingt ans (20 ans, 10 ans, et 5 ans, pour, respectivement, les acquisitions de type (i), (ii) et (iii)). À la clôture, la Société procède à une évaluation du caractère recouvrable des écarts d'acquisition, en fonction des flux de trésorerie actualisés attendus. Selon son analyse la plus récente, la Société estime qu'aucune dépréciation significative ne doit être constatée au 31 décembre 2000.

Brevets

Les brevets et droits assimilés sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur leur durée de vie économique n'excédant pas 3 ans ou leur durée de protection juridique, si celle-ci est plus courte.

Dépréciation des actifs à long terme

La Société examine, à la date de clôture, les événements ou les modifications de circonstances susceptibles d'avoir conduit à une dépréciation de ses actifs à long terme, comprenant, notamment, les immobilisations corporelles, les licences, les écarts d'acquisition et les frais de développement différés. Lorsque le montant le plus élevé de la valeur des flux de trésorerie prévisionnels actualisés et de la valeur probable de réalisation des actifs à long terme est inférieur à la valeur comptable du bien concerné, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence.

Frais de recherche et de développement

En règle générale, les coûts liés au développement des logiciels destinés à être commercialisés sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Toutefois, les coûts supportés entre le moment où la faisabilité technique est établie et le moment où les logiciels sont proposés aux clients sont immobilisés et figurent sous la rubrique "Frais de développement différés nets". Ils sont amortis de telle sorte que l'amortissement soit le montant le plus élevé de (a) celui représentant la part des revenus bruts acquis à la clôture de l'exercice sur le total projeté des revenus à générer par le logiciel, ou (b) l'amortissement linéaire sur la durée de vie estimée, celle-ci ne dépassant pas trois ans.

Certains coûts directs liés au développement des logiciels à usage interne, y compris les achats externes de matières et de services, ainsi que les frais de personnel liés aux équipes de développement, sont inclus sous la rubrique "Autres actifs immobilisés" et amortis sur une période ne dépassant pas 3 ans à compter du moment où le bien est prêt à être mis en service. Les coûts engagés lors de la phase initiale du projet, ainsi que les frais de maintenance et de formation, sont inscrits en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les autres frais de recherche et de développement sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, sauf lorsque ceux-ci concernent le développement d'un produit dont la production et la rentabilité s'avèrent quasi certaines et dont la faisabilité technique a été démontrée. Ces frais sont alors immobilisés et amortis de façon linéaire sur la durée des bénéfices escomptés, celle-ci ne dépassant généralement pas trois ans.

Les coûts de développement inscrits à l'actif font l'objet d'un amortissement exceptionnel, comptabilisé en charges, lorsque les bénéfices futurs escomptés ne sont pas suffisants pour couvrir le solde non amorti ou lorsque les conditions d'inscription à l'actif ne sont plus réunies.

Disponibilités et placements à court terme

Les disponibilités de la Société sont composées de placements liquides dont l'échéance à la date d'acquisition ou résiduelle ne dépasse pas trois mois.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, la Société a procédé à plusieurs augmentations de capital en numéraire. La trésorerie a été placée dans des dépôts à terme et des fonds monétaires, représentant des placements liquides.

Impôt sur les bénéfices

La Société calcule l'impôt sur les bénéfices selon la méthode du report variable. Cette méthode consiste à constater des actifs et passifs d'impôts différés sur les différences entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et passifs. Les provisions pour impôt différé à la clôture de chaque exercice sont réajustées en fonction du taux d'imposition qui sera en vigueur lorsque les différences temporaires correspondantes se résorberont. Une provision pour dépréciation est constituée pour les impôts différés actifs dont la réalisation est incertaine. L'adéquation de cette provision est revue, et la provision est ajustée, lorsqu'un changement de circonstances conduit à revoir l'estimation du montant recouvrable de l'actif d'impôt.

Crédits d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises justifiant de dépenses remplissant les critères requis reçoivent des subventions octroyées soit sous forme de réduction d'impôt, soit d'un remboursement. N'étant pas subordonnées au paiement d'impôts, ces subventions sont constatées en réduction des frais de recherche et de développement dès lors que les dépenses de recherche éligibles ont été réalisées et que la Société a obtenu une assurance suffisante de la part de l'administration fiscale que ladite subvention sera accordée.

Résultat par action

Le résultat net par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le résultat par action après dilution est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation et en tenant compte du nombre d'actions qui résulterait de la conversion des obligations convertibles et de la levée des options existantes, selon la méthode du "rachat d'actions" (méthode des "treasury stocks").

Actions propres

La Société, avec l'autorisation du Conseil d'Administration, procède parfois au rachat d'une partie de ses actions ordinaires. Les actions ainsi rachetées ont permis à la Société d'honorer ses engagements en matière de plans d'options d'achat d'actions. Les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Instruments financiers

La Société conduit ses activités de commercialisation et de production à l'échelle mondiale. Dans la plupart des cas, les ventes réalisées sont

libellées dans la monnaie locale des clients. Les sites de production sont situés dans différents pays et, en conséquence, une partie des coûts de production est également libellée en diverses devises. La Société est ainsi exposée au risque de change sur ses transactions opérationnelles fermes et prévisionnelles.

La politique de la Société consiste à couvrir les risques de change sur la plupart des engagements fermes et prévisionnels d'achat et de vente, libellés en devises autres que l'euro, sur des durées correspondant à celles des transactions connues ou anticipées. En règle générale, les contrats ont des échéances n'excédant pas un an. Pour atteindre ses objectifs de couverture, la Société a recours à des instruments dérivés sur devises et conclut des contrats d'achat et de vente à terme et des contrats d'achat ou de vente d'options sur devises. Les contrats d'options sur devises vendus ne sont conclus que dans le cadre d'une stratégie globale de couverture. Les instruments dérivés sont négociés de gré à gré auprès d'institutions financières de premier plan.

Les instruments financiers sont utilisés exclusivement à des fins de couverture.

Tous les instruments financiers utilisés aux fins de couverture sont affectés à des transactions spécifiques. En conséquence, les gains et pertes en découlant sont constatés de façon symétrique avec les résultats sur les transactions couvertes. Conformément à ce principe, les gains et pertes sur les contrats conclus en couverture de transactions futures sont différés.

Les gains et les pertes sur les contrats de change à terme sont déterminés en multipliant le montant notionnel du contrat par l'écart entre le taux au comptant en vigueur à la date de clôture et le taux du contrat. Les gains et les pertes sur les contrats d'options sont déterminés en multipliant le montant notionnel du contrat par l'éventuel écart positif entre le prix d'exercice de l'option et le taux au comptant en vigueur à la date de clôture, et en déduisant du résultat la prime nette payée.

Les gains et les pertes sur les contrats de couverture sont enregistrés dans les ventes ou dans le coût de revient des produits vendus.

Les instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les critères justifiant leur comptabilisation en tant qu'instruments de couverture sont valorisés à leur valeur de marché et les gains et pertes latents y afférents sont portés en résultat. La politique suivie par la Société ne permet pas l'utilisation des instruments financiers à des fins spéculatives. Aucun contrat de cette nature n'était en cours au 31 décembre 2000.

La Société a recours à des contrats d'échange de devises afin de mettre à la disposition de ses filiales étrangères des ressources financières libellées dans leur devise fonctionnelle par le biais de comptes courants intragroupe. Les contrats d'échange de devises prévoient l'achat de devises au comptant et la vente des mêmes devises à terme, les deux transactions étant conclues simultanément. En conséquence, les deux volets du contrat sont valorisés en fonction du taux au comptant en vigueur à la date de conclusion du contrat et le report ou le déport existant à la date d'entrée en vigueur du contrat à terme est amorti sur la durée de vie du contrat. Les gains et les pertes sont enregistrés en résultat financier.

S'agissant du risque de taux d'intérêt, la Société bénéficie d'un faible niveau d'endettement grâce à ses récentes augmentations de capital. En conséquence, son exposition au risque de taux n'est pas significative.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur de certains instruments financiers à court terme de la Société, y compris les disponibilités, les dépôts, les créances clients et les dettes fournisseurs, les charges à payer et les instruments de couverture de change, est proche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme de ces instruments.

Concentration du risque de crédit

Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société à une concentration des risques de crédit sont limités en raison de l'étendue de sa base de clientèle et de la large zone géographique sur laquelle elle opère. La Société constitue des provisions pour créances douteuses et suit régulièrement la solvabilité de ses contreparties.

Au 31 décembre 2000, la concentration du risque de crédit de la Société n'était pas significative compte tenu du nombre limité de transactions réalisées avec un seul et même client ou auprès d'une même institution financière dont la défaillance pourrait avoir des conséquences dommageables sur les opérations de la Société. Les disponibilités sont placées auprès de plusieurs institutions financières de premier plan.

Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. En 2000, 1999 et 1998, les frais de publicité et de promotion s'élevaient à, respectivement, € 9 331 milliers, € 4 758 milliers, € 3 345 milliers.

Entrée en vigueur d'une norme comptable

La norme comptable internationale IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" prend effet pour les états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2001.

Cette norme définit les principes de comptabilisation, d'évaluation et d'information relativement aux actifs et aux passifs financiers. IAS 39 définit plusieurs catégories d'actifs et de passifs financiers et requiert d'évaluer à leur juste valeur les actifs et passifs financiers détenus à court terme (qualifiés d'actifs et passifs de transaction) ou de placement (qualifiés de disponibles à la vente), et d'enregistrer les variations de leur juste valeur dans le résultat net pour les actifs et passifs de transaction ou dans les capitaux propres pour les actifs disponibles à la vente.

IAS 39 requiert que tous les instruments dérivés soient inscrits au bilan à leur juste valeur. Lorsque l'instrument dérivé constitue une couverture, les variations de sa juste valeur seront, selon la nature de l'instrument, comptabilisées directement en résultat net symétriquement aux variations de valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts, ou comptabilisées directement en capitaux propres jusqu'à ce que l'élément couvert soit lui-même enregistré dans le résultat net. Toute variation de valeur de l'instrument n'assurant pas une couverture efficace sera immédiatement reconnue dans le résultat, de même que la variation de valeur des instruments dérivés qui ne constitueraient pas des couvertures.

L'adoption de cette norme se traduira au 1^{er} janvier 2001 par une augmentation des capitaux propres d'environ € 4 millions, représentant l'effet cumulé net d'impôt du changement de méthode. Son incidence sur la valeur des actifs et des passifs figurant au bilan sera non significative.

3. Introduction en bourse, transactions entre sociétés sous contrôle commun, réorganisations et acquisitions

Introduction en bourse

15 000 000 actions ordinaires ont été émises lors de l'introduction en bourse de la Société le 8 décembre 2000. Cette émission a fait l'objet d'une offre concomitante au placement de 66 401 445 actions détenues par certains actionnaires, le nombre total d'actions admises à la cotation étant de 81 401 445. Le produit total de l'émission, avant la rémunération des intermédiaires financiers et des consultants d'un

montant de € 37 068 milliers, s'est élevé à € 488 409 milliers, dont € 90 000 milliers sont revenus à la Société et € 398 409 milliers aux actionnaires cédants. Le produit net perçu par la Société, après rémunération des intermédiaires financiers et des consultants pour € 7 410 milliers, s'est élevé à € 82 590 milliers.

Transactions entre sociétés sous contrôle commun

En février 2000, la majorité des actionnaires représentant 95,1 % des actions de Gemplus SA, entité française et ancienne société mère du groupe, ont fait l'apport de leurs actions Gemplus SA à Gemplus International SA, une société de droit luxembourgeois créée à cet effet sur la base d'une action de Gemplus SA pour une action de Gemplus International SA. Cet apport a été comptabilisé selon la méthode des coûts historiques.

Au 31 décembre 2000, des actions de Gemplus SA détenues notamment par les salariés n'avaient pas encore été apportées à Gemplus International SA pour des raisons administratives et légales. Les actions restant à apporter sont au nombre de 14 941 950, soit 2,35 % du capital social de Gemplus International SA. Les salariés ayant intérêt à apporter leurs actions, ces apports interviendront à terme. Dans la mesure où l'émission de ces actions n'est pas considérée comme conditionnelle, elles sont prises en compte dans la détermination du résultat par action, tant avant qu'après dilution. Les actions propres sont destinées aux bénéficiaires d'options d'achats d'actions de Gemplus SA. Après exercice de ces options, les actions Gemplus SA correspondantes seront apportées par les bénéficiaires à Gemplus International SA.

Réorganisations

En décembre 1999, Gemplus SCA, société en commandite par actions de droit français et ancienne société-mère du Groupe a absorbé Gemplus Associates, gérante de Gemplus SCA et associée commanditée. L'apport de Gemplus Associates a été rémunéré par la création de 412 500 actions, équivalent à 20 625 000 actions de Gemplus International SA après la multiplication par 50 du nombre d'actions. À la suite de la fusion, Gemplus SCA, société en commandite par actions, a été transformée en une société anonyme de droit français, Gemplus SA. La juste valeur des actions émises, nette de la trésorerie détenue par Gemplus Associates pour un montant de € 700 milliers, s'élevait à € 65,4 millions. La Société a comptabilisé cette transaction selon sa forme qui est celle d'un regroupement d'entreprise et a dégagé un écart d'acquisition pour la différence entre la juste valeur des actions émises et la trésorerie acquise. L'objectif

de la transaction consistait à mettre fin au contrat de gérance de Gemplus Associates et à la structure de société en commandite par actions. L'écart d'acquisition correspondant à une simplification des structures juridiques a été intégralement amorti dans l'exercice.

Acquisitions

La Société a acquis le 14 novembre 2000 la société Celocom Limited ("Celo"), spécialisée dans la sécurisation des transactions électroniques. Le prix d'acquisition de € 55 725 milliers a été réglé en numéraire pour un montant de € 30 574 milliers, le solde correspondant à une émission de 4 191 776 actions ordinaires à réaliser pour une valeur de € 25 151 milliers.

La transaction a été enregistrée selon la méthode de l'acquisition, aux termes de laquelle le résultat de Celo est inclus dans le résultat consolidé de la Société à compter du 14 novembre 2000, et les actifs et passifs acquis ont été comptabilisés à la meilleure estimation de leur juste valeur pour l'acquéreur, compte tenu de l'information disponible à la date de la transaction et des perspectives d'évolution de l'activité à cette date. L'écart d'évaluation positif dégagé pour € 3 387 milliers est afférent à des logiciels créés. Cet actif incorporel est amorti linéairement sur sa durée de vie estimée de 3 ans. L'écart d'acquisition, correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, s'élève à € 54 385 milliers. Il est amorti linéairement sur une durée de cinq ans.

La Société a acquis le 23 octobre 2000 la société SLP InfoWare SA ("SLP"), qui développe des logiciels dans le domaine des services aux opérateurs de téléphonie mobile. Le prix d'acquisition de € 51 177 milliers a été réglé en numéraire pour un montant de € 49 000 milliers, le solde correspondant à une émission de 362 863 actions ordinaires à réaliser pour une valeur de € 2 177 milliers.

La transaction a été enregistrée selon la méthode de l'acquisition, aux termes de laquelle le résultat de SLP est inclus dans le résultat consolidé de la Société à compter du 23 octobre 2000, et les actifs et passifs acquis ont été comptabilisés à la meilleure estimation de leur juste valeur pour l'acquéreur, compte tenu de l'information disponible à la date de la transaction et des perspectives d'évolution de l'activité à cette date. Les écarts d'évaluation positifs dégagés incluent € 8 400 milliers afférents à des logiciels créés et € 1 700 milliers relatifs à des brevets. Ces actifs incorporels sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée de 3 ans. L'écart d'acquisition, correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, s'élève à € 37 153 milliers. Il est amorti linéairement sur une durée de cinq ans.

Le chiffre d'affaires, le résultat net et le résultat par action évalués sur une base pro forma, comme si Celo et SLP avaient été acquis au début des exercices 2000, 1999 et 1998, ne présenteraient pas de différence significative avec les comptes consolidés publiés par la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998.

Au cours des exercices 2000, 1999 et 1998, la Société a acquis d'autres sociétés ayant des activités dans le domaine de la recherche et du développement. Ces différentes acquisitions n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés présentés.

4. Créances clients

Les créances clients se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Créances clients, brutes	323 987	210 390	164 551
Moins : provisions pour créances douteuses	(12 711)	(9 435)	(14 034)
Créances clients, nettes	311 276	200 955	150 517

5. Autres éléments de l'actif circulant

Le tableau ci-après présente le détail des autres éléments de l'actif circulant :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
TVA déductible et autres créances fiscales	36 801	18 962	17 810
Couvertures de change	23 284	-	-
Avance consentie à un fournisseur	10 747	-	-
Avances et acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations	7 328	8 407	1 600
Charges constatées d'avance	9 293	10 743	3 356
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	2 049	2 091	2 005
Charges de retraite payées d'avance	1 032	626	415
Prêts à des sociétés mises en équivalence	-	440	1 266
Autres éléments de l'actif circulant	6 843	4 362	2 218
Total des autres éléments de l'actif circulant	97 377	45 631	28 670

Afin de réduire le risque de pénurie dans l'approvisionnement en puces électroniques, la Société a conclu au quatrième trimestre 2000 un contrat de longue durée pour la fourniture de puces par l'un des acteurs essentiels de ce marché. Dans le cadre de cet accord, la Société

a financé l'investissement de capacité induit par une avance à son partenaire d'un montant de € 37,6 millions. Le remboursement de cette avance est échelonné sur trois ans ; elle porte intérêt et remise au taux de 7,5 % par an. Aucun remboursement n'a eu lieu au 31 décembre 2000, date à laquelle le solde de l'avance était de € 37 614 milliers, dont € 10 747 enregistrés en "Autres éléments de l'actif circulant" et € 26 867 en "Autres actifs immobilisés".

Les gains et pertes de change latents afférents à des couvertures de change sont enregistrés en "Autres éléments de l'actif circulant" ou en "Autres passifs à court terme" jusqu'au dénouement de la transaction sous-jacente.

6. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Matières premières et approvisionnements	60 540	35 304	20 864
Travaux en cours	79 103	42 133	30 593
Produits finis	45 586	29 960	18 014
Stocks bruts	185 229	107 397	69 471
Moins : provisions pour dépréciation	(11 128)	(11 576)	(13 214)
Stocks nets	174 101	95 821	56 257

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Terrains	5 204	4 174	3 772
Constructions	104 023	89 077	76 676
Matériel et outillage	334 620	240 396	166 867
Constructions en cours	18 187	10 418	11 058
Immobilisations corporelles brutes	462 034	344 065	258 373
Amortissements cumulés :			
- constructions	(35 072)	(24 791)	(17 036)
- matériel et outillage	(177 046)	(128 255)	(89 145)
Amortissements cumulés	(212 118)	(153 046)	(106 181)
Immobilisations corporelles nettes	249 916	191 019	152 192

Les intérêts intercalaires supportés pendant la période de construction ou de rénovation de biens immobilisés sont inscrits à l'actif lorsqu'ils sont significatifs. Aucun intérêt n'a été immobilisé au titre des exercices 2000, 1999 et 1998.

Les mouvements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

	Valeur brute	Amortissements
Au 31 décembre 1999	344 065	(153 046)
Acquisitions / dotations aux amortissements	116 931	(63 095)
Cessions et mises au rebut	(5 664)	5 584
Écarts de conversion	6 702	(1 561)
Au 31 décembre 2000	462 034	(212 118)

Le tableau, ci-après, présente les montants des immobilisations financées en crédit-bail et inclus dans le solde des immobilisations corporelles :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Terrains	2 756	2 970	1 279
Constructions	45 937	46 913	16 973
Immobilisations corporelles financées en crédit-bail, brutes	48 693	49 883	18 252
Moins : amortissements cumulés	(14 779)	(11 789)	(5 525)
Immobilisations corporelles financées en crédit-bail, nettes	33 914	38 094	12 727

8. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Écarts d'acquisition	186 080	83 838	71 051
Amortissements cumulés	(30 271)	(19 859)	(13 731)
Écarts d'acquisition, nets	155 809	63 979	57 320

Les variations des écarts d'acquisition s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Amortissement
Au 31 décembre 1999	83 838	(19 859)
Acquisitions / dotations aux amortissements	101 400	(11 204)
Cessions et sorties d'écarts entièrement amortis	(701)	701
Écarts de conversion	1 543	91
Au 31 décembre 2000	186 080	(30 271)

Les écarts d'acquisition sont amortis selon le mode linéaire sur des durées s'échelonnant de 5 à 20 ans. La société procède à une évaluation du caractère recouvrable des écarts d'acquisition dès qu'elle a connaissance d'événements ou de circonstances de nature à le compromettre.

9. Autres actifs immobilisés

Les autres actifs immobilisés sont composés des éléments suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Prêts aux dirigeants	150 324	-	-
Part à long terme de l'avance consentie à un fournisseur	26 867	-	-
Logiciels, nets des amortissements cumulés (12 549 en 2000, 8 630 en 1999 et 6 436 en 1998)	21 961	11 424	7 689
Crédits d'impôt recherche	18 877	4 732	193
Brevets et droits connexes, nets des amortissements cumulés (5 046 en 2000, 3 628 en 1999 et 2 423 en 1998)	5 798	2 344	1 127
Prêts consentis aux salariés et autres prêts	1 778	1 726	3 866
Dépôts de garantie	1 978	1 319	865
Autres prêts et autres actifs immobilisés	6 460	1 651	867
Total des autres actifs immobilisés	234 043	23 196	14 607

Comme indiqué en Note 29, des prêts ont été accordés en 2000 à Messieurs Antonio Perez et Marc Lassus, dans le cadre de leurs contrats de travail. Le solde de ces prêts au 31 décembre 2000 était de € 147 185 milliers. L'intérêt couru à recevoir s'élevait à cette date

à € 3 139 milliers et a été enregistré dans le compte de résultat consolidé en produits financiers, conformément aux normes comptables internationales. Chacun de ces prêts porte intérêt au taux prévu par la section 1274 (b)(2)(b) du Code des Impôts des États-Unis de 1986 (*US Internal Revenue Code*), lequel est basé sur le taux d'intérêt des emprunts d'État à court terme (*US Federal short-term rate*).

Les logiciels immobilisés comprennent les logiciels développés ou acquis aux fins d'utilisation interne essentiellement destinés à la planification des ressources de l'entreprise et à la gestion des relations clients.

10. Frais de recherche et de développement

Les frais de développement différés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Valeur brute en début d'exercice	9 074	8 104	9 233
Amortissements cumulés	(1 376)	(4 426)	(4 508)
Valeur nette en début d'exercice	7 698	3 678	4 725
Frais de développement différés au cours de l'exercice	13 984	7 507	2 130
Moins : amortissements	(7 120)	(3 487)	(3 177)
Impact sur le résultat avant impôts	6 864	4 020	(1 047)
Frais de développement résultant des acquisitions	11 787	-	-
Valeur nette en fin d'exercice	26 349	7 698	3 678
Valeur brute en fin d'exercice	34 846	9 074	8 104
Amortissements cumulés	(8 497)	(1 376)	(4 426)
Valeur nette en fin d'exercice	26 349	7 698	3 678

Les coûts différés au cours de l'exercice comprennent des logiciels destinés à la vente, y compris les frais de développement de logiciels résultant des acquisitions de sociétés (Voir Note 3).

Les frais de recherche et de développement engagés au cours de l'exercice se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Dépenses de recherche et de développement	104 344	67 383	47 136
Frais de développement différés, nets	(6 864)	(4 020)	1 047
Subventions et crédits d'impôt reçus	(6 702)	(1 115)	(2 861)
Total des frais de recherche et de développement	90 778	62 248	45 322

En raison du régime fiscal particulier dont a bénéficié la Société jusqu'en 1999, l'éligibilité de la Société à certains crédits d'impôt recherche était incertaine. En conséquence, une provision a été constituée à hauteur de certains montants de crédits d'impôt recherche au titre des exercices 1993 à 1999, en réduction du poste "Autres actifs immobilisés". La Société ayant obtenu, en 2000, la confirmation formelle de l'Administration que ces crédits d'impôt seraient versés, la provision a été reprise dans les comptes clos au 31 décembre 2000. Le montant repris, de € 12 486 milliers, figure sur une ligne séparée du résultat d'exploitation.

11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Titres de participation mis en équivalence	5 551	2 509	3 584
Autres titres immobilisés, nets des provisions pour dépréciation (11 684 en 2000, 11 395 en 1999 et 8 993 en 1998)	11 183	1 290	6 944
Total des immobilisations financières	16 734	3 799	10 528

Les autres titres immobilisés comprennent des participations dans une société, SCM, cotée sur le Nasdaq dont le flottant est relativement important. La plus-value latente sur ces titres au 31 décembre 2000, correspondant à l'écart entre leur prix d'acquisition et leur valeur de marché, s'élève à € 443 milliers.

La Société détient des participations minoritaires dans de nombreuses sociétés start-ups non cotées. Ces participations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision est constituée dès lors que des circonstances surviennent qui laissent à penser qu'une dépréciation de leur valeur a eu lieu, notamment, lorsque le concept stratégique est remis en cause et que le business plan n'est pas réalisé.

12. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Dettes fournisseurs	235 982	135 759	78 070
Dettes sur immobilisations et autres	25 065	9 677	6 036
Total des dettes fournisseurs	261 047	145 436	84 106

13. Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Dettes à court terme	24 307	23 160	17 196
Avances et acomptes reçus sur commandes	10 344	5 650	5 522
Produits constatés d'avance	9 688	7 262	2 642
Provisions pour litiges clients	2 821	3 526	3 625
Provision pour licenciements	338	495	847
Couvertures de change	-	5 876	277
Dettes sur acquisition de société	2 755	-	-
Autres charges à payer	4 614	2 686	2 559
Total des autres passifs à court terme	54 867	48 655	32 668

Les dettes à court terme sont composées de découverts bancaires découlant de la gestion quotidienne de la trésorerie de certaines sociétés implantées à l'étranger et d'emprunts contractés par des filiales non détenues à 100 %, lesquelles ne bénéficient pas du système de gestion centralisée de la trésorerie mis en place par la Société.

14. Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont composées des éléments suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Dettes à long terme	3 688	3 634	3 634
Tirages sur lignes de crédit à moyen et à long terme ayant des échéances jusqu'en mai 2004	4 044	7 725	8 387
Total des dettes à long terme	7 732	11 359	12 021
Moins : échéances à court terme	(1 867)	(3 256)	(2 398)
Total des dettes à long terme, moins échéances à court terme	5 865	8 103	9 623

En 1996, Constantia, l'ancien actionnaire principal de SkiData, a consenti un prêt de € 3 634 milliers à SkiData. Le remboursement de ce prêt interviendra à condition que SkiData dégage un niveau minimum de flux de trésorerie d'exploitation pendant la durée du prêt. Au 31 décembre 2000, ces objectifs n'avaient pas été atteints et, en conséquence, le remboursement futur du prêt paraît incertain.

La Société dispose de lignes de crédit confirmées auprès d'un certain nombre d'établissements de crédit qui s'élevaient à approximativement € 120 000 milliers au 31 décembre 2000. À cette date, un montant d'environ € 115 956 milliers était inutilisé. Les tirages sur ces lignes de

crédit portent intérêt à des taux allant du Euribor/Libor + 0,141 % au Euribor/Libor + 0,450 %. S'il n'est pas fait usage de ces lignes de crédit, les taux d'intérêt varient de 0,100 % à 0,150 %. Le coût marginal varie du Euribor/Libor + 0,141 % au Euribor/Libor + 0,350 %. En 2000, 1999 et 1998, les taux Euribor/Libor moyens étaient respectivement de 4,237 %, 2,862 % et 2,962 %.

Au 31 décembre 2000, les échéances des dettes à long terme, hors dettes sur crédit-bail, s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

2001	1 867
2002	1 339
2003	559
2004	279
2005	-
Au-delà	3 688
	7 732

Obligations convertibles

En 1993, la Société a émis des obligations convertibles portant intérêt au taux annuel de 6 % pour une valeur nominale de € 7 623 milliers.

En décembre 1997, chaque obligation a été convertie en une action ordinaire de la Société à un prix de conversion de € 1,94.

L'augmentation de capital d'un montant de € 25 310 milliers a été réalisée pour partie par conversion des obligations convertibles d'une valeur nominale de € 7 623 milliers et pour partie par un apport en numéraire de € 17 687 milliers. En 1999, les actionnaires de la Société ont ajusté le prix de conversion, ce qui s'est traduit par le reversement aux anciens détenteurs des obligations d'un montant de € 1 348 milliers. S'agissant d'une réfaction du prix des actions, ce remboursement a été comptabilisé en réduction de la prime de conversion initialement dégagée.

15. Autres passifs à long terme

Les autres passifs à long terme se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Passifs à long terme	42 184	37 406	36 465
Pertes nettes sur titres de participation mis en équivalence	1 533	953	187
Total des autres passifs à long terme	43 717	38 359	36 652

Les mouvements survenus sur les passifs à long terme sont les suivants :

(en milliers d'euros)

	Au 31 décembre 1999	Écarts de conversion	Augmentation des passifs à long terme	Reprises de la période	Utilisations de la période	Au 31 décembre 2000
Provision pour risques liés aux brevets	15 577	-	10 743	(6 756)	-	19 564
Provision pour risques fiscaux	13 821	24	2 102	(145)	(2 792)	13 010
Avances conditionnées	1 821	-	1 574	-	(1 526)	1 869
Provisions pour litiges	2 617	-	-	-	(115)	2 502
Provision pour charges de retraite à payer	1 117	-	786	-	(319)	1 584
Autres provisions	2 453	54	3 133	(633)	(1 352)	3 655
Total	37 406	78	18 338	(7 534)	(6 104)	42 184

La Société verse des redevances sur l'utilisation de certains brevets. Dans certains cas, en raison de la complexité des technologies concernées, la portée de la licence d'utilisation et la période couverte peuvent être remises en cause. La Société constitue une provision pour risques en fonction de son expérience passée, et des faits et circonstances connus à la date de clôture.

Dans le cadre normal de leurs activités, la Société et ses filiales font l'objet de contrôles fiscaux périodiques. La Société constitue une provision pour risque fiscal en fonction des informations dont elle dispose auprès des administrations compétentes et de son expérience passée.

Les entreprises en France peuvent bénéficier d'une aide de l'État sous forme d'avances conditionnées. Celles-ci ne sont remboursables que lorsque les projets financés ont abouti sur un plan commercial. En cas d'échec, le remboursement des fonds reçus n'est pas exigé et la dette est annulée par la constatation d'un produit au compte de résultat.

16. Crédit-bail

Les engagements minima futurs au titre des contrats de crédit-bail en cours s'analysent comme suit au 31 décembre 2000 :

(en milliers d'euros)

2001	5 142
2002	5 139
2003	6 897
2004	4 792
2005	4 725
Au-delà	16 477
Total des engagements minima	43 172
Moins : part représentative des intérêts	(7 873)
Valeur actuelle des engagements minima	35 299
Moins : échéances à court terme	(3 414)
Dettes à long terme sur crédit-bail	31 885

En 1999, la Société a conclu un accord de cession-bail auprès de deux institutions financières pour une durée de 11 ans se terminant le 31 décembre 2010. Le produit de la cession s'est élevé à € 28 270 milliers et concerne un terrain et un immeuble de locaux industriels et de bureaux situés à Gémenos, France. Cette vente a été enregistrée à sa valeur comptable et n'a pas donné lieu à la constatation de plus ou moins-value dans le compte de résultat.

17. Autres produits et charges nets

Les autres produits et charges nets se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Gains / (pertes) sur immobilisations financières	9 493	4 868	13 474
Gains (pertes) de change	(889)	(1 208)	2 070
Plus-values (moins-values) de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	169	447	(1 573)
Intérêts minoritaires	(8 801)	(4 565)	(1 909)
Autres produits et charges nets	(28)	(458)	12 062

Comme indiqué en Note 11, la Société détient des participations minoritaires dans diverses entreprises de haute technologie. La cession d'actions de SCM a généré une plus-value de € 21 573 milliers en 1998 et de € 3 708 milliers en 1999. La cession des actions de Verisign a dégagé une plus-value de € 5 032 milliers en 1999. La cession d'actions de Intercall s'est traduite par une plus-value de € 11 765 milliers en 2000. Avant cession, la Société détenait approximativement 6 % d'Intercall et de SCM et moins de 2 % dans Verisign. Après les cessions intervenues pendant la période, la Société détient moins de 2 % dans chacune de ces trois sociétés.

18. Impôts sur les bénéfices

Gemplus SA et certaines de ses filiales françaises opèrent dans une zone défiscalisée et à ce titre bénéficient d'une exonération d'impôts sur les bénéfices dégagés par les activités industrielles réalisées au sein de la zone. Cette exonération portait sur une durée de 10 ans expirant selon les sociétés entre 1999 et 2002. La période d'exonération de certaines des principales sociétés françaises a pris fin au cours de l'exercice 1999. La société a bénéficié de nouvelles exonérations d'impôts temporaires en 2000 en Asie.

L'apport des actions de Gemplus SA à Gemplus International SA, société luxembourgeoise, n'a pas eu d'impact sur les impôts différés actif et passif antérieurement constatés.

Les éléments composant la charge d'impôt sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Impôts courants	28 044	13 016	7 195
Impôts différés	1 587	(945)	(514)
Provision pour impôts sur les bénéfices	29 631	12 071	6 681

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base d'un taux de droit commun unique :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Résultat avant impôts	128 709	(20 062)	31 154
Impôt calculé au taux de droit commun applicable dans le pays d'immatriculation de la société consolidante (*)	48 202	(8 024)	12 982
Effet des exonérations fiscales en France	(12 496)	2 395	(11 945)
Effet des différents taux d'imposition à l'étranger	(17 180)	(1 493)	770
Effet des déficits fiscaux non constatés	9 367	(6 842)	4 442
Effet des charges non déductibles et des produits non imposables	(2 458)	(2 690)	(1 637)
Effet des écarts d'acquisition non déductibles (Note 3)	4 196	28 725	2 069
Charge d'impôt de l'exercice	29 631	12 071	6 681

(*) Taux luxembourgeois de 37,45 % en 2000, taux français de 40 % en 1999 et 41,67 % en 1998.

Les éléments composant les impôts différés actif nets enregistrés aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998 sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
ACTIF			
Pertes fiscalement reportables	39 806	25 726	19 585
Effet du décalage entre l'amortissement fiscal et l'amortissement comptable	2 957	5 665	10 927
Autres différences temporaires	12 715	19 427	6 403
Provision pour dépréciation	(48 358)	(42 784)	(33 901)
PASSIF			
Effet du décalage entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal	(2 296)	(2 706)	(1 470)
Autres différences temporaires	-	(3 128)	-
Impôts différés actif, nets	4 824	2 200	1 544
Impôts différés actif	7 120	8 034	3 014
Impôts différés passif	(2 296)	(5 834)	(1 470)
	4 824	2 200	1 544

Au 31 décembre 2000, la Société disposait de déficits fiscaux reportables s'élevant à € 104 987 milliers, dont € 20 310 milliers, € 4 508 milliers, € 15 111 milliers et € 31 302 milliers sont reportables sur des durées de respectivement cinq ans, dix ans, quinze ans et vingt ans, et € 33 756 milliers sont reportables indéfiniment. Une provision

pour dépréciation a été constituée au titre des déficits fiscaux et autres impôts différés actifs des sociétés en phase de démarrage ou des sociétés n'ayant pas un historique de bénéfices suffisant, afin de ramener les impôts différés actifs nets à la valeur probable de réalisation.

La Société n'a pas constitué de provision pour impôts différés sur les bénéfices non distribués des filiales étrangères, la plupart de ces bénéfices devant être réinvestis systématiquement.

19. Actions ordinaires

Gemplus International SA est une société immatriculée dans le Grand-Duché du Luxembourg. Le capital autorisé de la Société est de quatre cent millions d'euros composé de deux milliards d'actions sans valeur nominale légale.

Le 18 février 2000, la Société a procédé à l'émission de 94 000 000 actions au profit de Texas Pacific Group au prix de € 3,51 par action ordinaire, correspondant à la valeur de marché déterminée par le Conseil d'Administration le 2 février 2000.

Le produit net de l'émission s'est élevé à € 319 704 milliers. Dans le cadre de cette augmentation de capital, la Société a conclu un accord avec Texas Pacific Group, un actionnaire de la Société et Marc Lassus, Président du Conseil d'Administration de la Société. Selon cet accord, la Société leur a attribué des bons de souscription leur permettant d'acquérir 56 400 000 actions supplémentaires au prix de € 3,51 par action. L'exercice de ces bons de souscription le 28 septembre 2000 a généré un produit net additionnel de € 191 753 milliers (cf. Note 22).

Dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires du 18 février 2000, la Société a conclu un accord attribuant à Texas Pacific Group, un actionnaire de la Société et Marc Lassus le droit d'acquérir des actions supplémentaires au prix de € 3,51 par action. Les 29 et 31 mai 2000, conformément à cet accord, la Société a procédé à une augmentation de capital par émission de 61 873 300 actions nouvelles.

Texas Pacific Group, actionnaire de la Société, et Marc Lassus, Président du Conseil d'Administration de la Société, ont souscrit à cette augmentation de capital qui a généré un produit net de € 212 088 milliers (€ 3,51 par action).

Le 21 juin 2000, l'assemblée générale des actionnaires a approuvé le fractionnement d'actions à raison de 50 actions ordinaires de la Société pour chaque action détenue par les actionnaires inscrits au registre le 20 juin 2000. Toutes les références au nombre d'actions ordinaires et aux montants par action dans les présents états financiers consolidés

et l'annexe s'entendent après retraitement pour tenir compte du fractionnement d'actions pour toutes les périodes présentées.

Les 25 août et 28 septembre 2000, la Société a procédé à l'émission de 61 487 358 actions souscrites par Antonio Perez et Marc Lassus, selon les termes de leurs contrats de travail (cf. Note 29).

Parmi celles-ci, 20 495 786 actions ont été octroyées gratuitement et 40 991 572 actions ont été émises après exercice d'options de souscription à un prix d'exercice de € 3,51 par action. Il en a résulté une augmentation de capital (prime d'émission incluse) de € 142 615 milliers, nette des frais d'émission.

Le 8 décembre 2000, la Société a émis 15 000 000 actions ordinaires lors de son introduction en bourse. Le produit net de l'émission s'est élevé à € 82 590 milliers (cf. Note 3).

Pour les besoins comptables et, comme mentionné en Note 3, les 14 941 950 actions que les salariés de Gemplus SA peuvent apporter à Gemplus International SA sont considérées comme faisant partie des capitaux propres qui sont représentés par 636 256 258 actions au total au 31 décembre 2000. Le nombre d'actions au 31 décembre 2000, s'analyse comme suit :

Nombre d'actions en circulation	621 314 308
Nombre d'actions Gemplus SA à apporter	14 941 950
Nombre d'actions en circulation, y compris les actions à apporter	636 256 258
Options en circulation	108 530 501
Bons de souscription en circulation	2 561 973
Actions à émettre en rémunération des acquisitions de Celo et SLP	4 554 639
Nombre d'actions sur une base entièrement diluée	751 903 371

Le nombre d'actions sur une base entièrement diluée n'est pas représentatif du nombre d'actions utilisé pour calculer le résultat par action. Le résultat par action est calculé en utilisant la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation et des actions correspondant aux options de souscription d'actions et aux bons

de souscription d'actions, selon la méthode des "treasury stocks" (Voir Note 20).

Au 31 décembre 2000, 45 135 999 actions sont réservées pour l'émission d'actions correspondant aux différents plans d'options d'achat ou de souscription d'actions (voir Note 22).

20. Détermination du résultat net par action

Le rapprochement entre le numérateur et le dénominateur du résultat net par action avant et après dilution est le suivant :

(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Résultat net (numérateur)	99 078	(32 133)	24 473

Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action :

	2000	1999	1998
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	497 523 946	313 120 400	298 523 800
Effet de dilution des options de souscription d'actions	33 981 118	16 861 650	8 750 950
Effet de dilution des bons de souscription	7 672 160	-	-
Effet de dilution des actions rémunérant les acquisitions de Celo et SLP	78 982	-	-
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action après dilution (dénominateur)	539 256 206	329 982 050	307 274 750
Résultat net par action avant dilution	0,20	(0,10)	0,08
Résultat net par action après dilution	0,18	(0,10)	0,08

21. Plans de retraite

En France, la Société cotise au régime national de retraite et ses engagements auprès des salariés en terme de retraites se limitent à une indemnité forfaitaire basée sur l'ancienneté et versée dès lors que le salarié atteint l'âge de la retraite. Cette indemnité de départ à la retraite est déterminée pour chaque salarié en fonction de son ancienneté et de son dernier salaire prévu. L'engagement correspondant, déterminé sur une base actuarielle, est inscrit au bilan, au même titre que d'autres provisions pour engagements de retraite, sous la rubrique "Autres passifs à long terme". Aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998, les engagements de retraite en France s'élevaient à, respectivement, € 1 079 milliers, € 891 milliers et € 730 milliers.

La Société a mis en place des plans de retraite dans différents pays. Le principal plan à prestations définies est ouvert à tous les salariés au Royaume-Uni. La Société propose également un Plan d'Épargne (*Employee Investment Plan - EIP*) destiné à l'ensemble des salariés aux États-Unis, conformément à la section 401 (k) de l'*United States Internal Revenue Code*. Aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998, les cotisations de la Société au Plan EIP se sont élevées à, respectivement, € 1 749 milliers, € 1 259 milliers et € 831 milliers.

Aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998, les charges de retraite nettes au titre des plans à prestations définies sont composées des éléments suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Droits acquis en cours d'exercice	1 088	788	687
Frais financiers	1 109	1 029	844
Rendement des actifs du fonds	477	(2 022)	(1 551)
Report d'écarts, net	(1 974)	782	540
Total des charges de retraite	700	577	520

Le tableau ci-après présente les fonds constitués pour couvrir les engagements de retraite :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Valeur actuelle des engagements futurs	20 683	18 153	14 794
Valeur actuelle des engagements futurs tenant compte de l'évolution future des salaires	21 873	18 715	15 340
Actifs du fonds à leur valeur de marché	19 043	18 327	13 773
Excédent/(insuffisance) des actifs du fonds par rapport aux engagements	(2 830)	(388)	(1 567)
Pertes actuarielles différées	3 846	1 014	1 982
Charges de retraite nettes constatées d'avance	1 016	626	415

Les charges de retraite nettes constatées d'avance provenant des plans à prestations définies sont inscrites au poste "Autres actifs immobilisés" à l'actif du bilan.

Les engagements futurs de retraite ont été déterminés en retenant les hypothèses actuarielles suivantes :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Taux d'actualisation	6 %	6 %	6 %
Taux de rendement prévisionnel des actifs du fonds	8 %	8 %	8 %
Taux d'augmentation des salaires	4 %	4 %	4 %

Autres engagements assimilés

La quasi-totalité des salariés de la Société sont couverts par des plans financés par l'État prévoyant la prise en charge des soins médicaux et de la couverture assurance vie. Ainsi, la Société n'a pas d'engagement significatif en termes de prestations autres que les retraites et, en conséquence, aucune provision n'est constituée à ce titre.

22. Plans d'options d'achat ou de souscription d'actions

Dans le cadre de divers plans d'options destinés aux salariés (les "Plans"), la Société peut octroyer des options d'achat et/ou de souscription d'actions ordinaires à des dirigeants ou des salariés. Le prix d'exercice des options peut être inférieur à la valeur de marché des actions ordinaires à la date d'octroi. Les options doivent être exercées dans un délai de 7 à 10 ans et sont généralement acquises par tranches égales sur une période de trois à quatre ans.

Les mouvements intervenus sur les options d'achat ou de souscription d'actions sont les suivants :

	Nombre d'options autorisées non octroyées	Nombre d'options en circulation	Prix par action	Prix d'exercice moyen par action
Solde au 31 décembre 1997	26 566 450	4 883 950	€ 0,37 - € 0,83	€ 0,68
Options exercées	-	(63 250)	€ 0,47 - € 0,83	€ 0,67
Options octroyées	(23 381 200)	23 381 200	€ 1,35 - € 1,71	€ 1,63
Options autorisées	451 100	-	-	-
Solde au 31 décembre 1998	3 636 350	28 201 900	€ 0,37 - € 1,71	€ 1,47
Options exercées	-	(1 933 200)	€ 0,37 - € 1,71	€ 0,93
Options octroyées	(21 355 250)	21 355 250	€ 1,35 - € 2,29	€ 2,17
Options autorisées	27 500 000	-	-	-
Solde au 31 décembre 1999	9 781 100	47 623 950	€ 0,47 - € 2,29	€ 1,80
Options exercées	-	(54 730 122)	€ 0,47 - € 3,51	€ 2,99
Options octroyées	(115 636 673)	115 636 673	€ 2,29 - € 6,00	€ 4,26
Options autorisées	150 991 572	-	-	-
Solde au 31 décembre 2000	45 135 999	108 530 501	€ 0,77 - € 6,00	€ 3,82

Le tableau ci-après présente les informations relatives aux options en circulation et exerçables au 31 décembre 2000 :

Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options en circulation	Durée résiduelle moyenne pondérée des options (années)	Nombre d'options exerçables
€ 0,77	598 900	0,6	598 900
€ 0,83	1 293 250	3,0	1 293 250
€ 1,35	1 271 900	3,9	1 271 900
€ 1,52	571 200	4,6	-
€ 1,71	11 595 450	7,0	3 010 450
€ 2,29	22 636 450	8,3	5 581 000
€ 3,51	29 134 750	9,3	-
€ 4,80	9 500 000	9,3	-
€ 6,00	31 928 601	9,3	-
	108 530 501	9,0	11 755 500
Prix d'exercice moyen	€ 3,82	-	€ 1,80

Bons de souscription

Dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires du 18 février 2000 (cf. Note 19), 1 880 000 bons de souscription étaient attachés aux actions émises. Les bons ont été émis à un prix de € 3,51 à la date d'émission, valorisant les actions sous-jacentes

à € 3,20 selon le modèle Black & Scholes et les hypothèses suivantes : taux de rendement des actions de 0 %, volatilité prévisionnelle de 45 %, taux d'intérêt des placements sans risque de 4,09 % et période estimée de détention de 10 mois. Chaque bon permet au détenteur d'acquérir 300 actions ordinaires en échange de 10 bons, ce qui s'est traduit au 28 septembre 2000 par l'émission d'un total de 56 400 000 actions.

Dans le cadre du recrutement de son Directeur Général en juillet 2000, la Société a consenti des bons de souscription d'actions à une société de recrutement. Le contrat prévoit la faculté d'acquérir 2 561 973 actions ordinaires au prix de € 2,3375 par action, correspondant à une valeur de l'action sous-jacente de € 3,51, estimée par l'application du modèle Black & Scholes de valorisation d'options avec les hypothèses suivantes : rendement du dividende de 0 %, volatilité attendue de 45 %, taux d'intérêt des placements sans risque de 4 % et durée de vie attendue de 12 mois. Les bons sont exerçables à tout moment à compter de la date d'octroi. Aucun bon n'a été exercé au 31 décembre 2000.

23. Instruments financiers et risques de marché y afférents

Comme indiqué en Note 2, la Société a recours à des instruments financiers afin de gérer, dans le cadre normal de ses activités, les risques de fluctuations des taux de change.

Risque de change

La politique de la Société est de couvrir les risques liés aux fluctuations des taux de change. Pour atteindre ses objectifs de couverture, la Société a recours à des instruments dérivés sur devises et conclut des contrats d'achat et de vente à terme et des contrats d'achat ou de vente d'options sur devises. Les contrats d'options sur devises vendus

ne sont conclus que dans le cadre d'une stratégie globale de couverture. Les instruments dérivés sont négociés de gré à gré auprès d'institutions financières de premier plan. Les instruments financiers sont utilisés exclusivement à des fins de couverture.

Les contrats de change à terme en cours aux dates de clôture sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000		1999		1998	
	Achats	Ventes	Achats	Ventes	Achats	Ventes
AUD	-	4 954	1 305	4 002	-	376
GBP	36 774	35 418	11 865	23 839	4 144	10 073
GRD	99	141	2 502	4 065	-	-
SGD	123 121	122 414	8 793	49 713	5 986	21 323
USD	40 034	328 420	9 918	152 368	512	88 875
ZAR	-	4 713	-	3 722	-	-
Autres	15 269	19 926	7 520	10 049	3 516	9 791
Total des contrats à terme	215 297	515 986	41 903	247 758	14 158	130 438

Les contrats de change à terme sont évalués au taux à terme.

Les contrats d'options sur devises en cours aux dates de clôture sont les suivants :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000		1999		1998	
	Options achetées	Options vendues	Options achetées	Options vendues	Options achetées	Options vendues
GBP	37 076	8 330	20 926	-	8 556	7 028
USD	164 563	22 606	95 947	4 804	43 974	16 297
SGD	74 060	20 182	-	-	-	-
Autres	8 185	2 817	-	-	-	-
Total des options	283 884	53 935	116 873	4 804	52 530	23 325

Tous les contrats d'options sont évalués au prix d'exercice et couvrent les risques de longue durée (options de vente sur devises, options d'achat sur euros). Dans certains cas, des stratégies de couverture sont mises en œuvre impliquant la vente et l'achat simultanés d'options. Ainsi, les montants figurant dans le tableau ci-dessus peuvent ne pas être représentatifs des risques couverts.

Risque de taux d'intérêt

La Société n'étant pas exposée au risque de taux d'intérêt de façon significative, elle n'a recours à aucun instrument dérivé de taux d'intérêt.

Risque de contrepartie

La Société fait appel à des institutions financières majeures bénéficiant d'une notation élevée ("*Investment grade*") pour ses produits dérivés et placements de trésorerie. S'agissant des placements de trésorerie, quelques exceptions existent dans certains pays pour des raisons opérationnelles dès lors que les montants concernés ne sont pas significatifs.

Valeur de marché des instruments financiers

En raison de leurs courtes échéances, la valeur de marché de certains instruments, y compris les disponibilités, les dépôts, les créances

clients et les dettes fournisseurs, ainsi que les charges à payer, est proche de leur valeur comptable en fin d'année. En conséquence, ces instruments ne figurent pas dans le tableau ci-après, lequel présente des informations relatives à la valeur comptable et à la valeur de marché estimée des autres instruments financiers inscrits au bilan et en hors bilan.

La valeur de marché des autres titres immobilisés est déterminée en prenant en compte, le cas échéant, les cours de bourse des sociétés cotées. Pour les sociétés non cotées, la valeur de marché est déterminée par l'application de techniques d'évaluation adaptées à la nature des titres concernés. La valeur de marché des prêts, dépôts de garantie et autres actifs immobilisés est obtenue en actualisant les flux de trésorerie futurs à un taux d'intérêt approprié.

La valeur de marché des dettes à long terme et à taux fixe, y compris les dettes sur crédit-bail, est déterminée en actualisant les flux de

trésorerie estimés sur la base des taux d'intérêt des emprunts en vigueur à la fin de l'exercice pour des échéances et des contrats similaires. La valeur comptable des emprunts à taux variable de la Société est proche de leur valeur de marché.

La valeur de marché des contrats de change à terme est déterminée en actualisant le différentiel de taux entre le taux du contrat et le taux du marché à terme pour les échéances résiduelles.

La valeur de marché des contrats d'options est déterminée en utilisant un logiciel standard de valorisation des options, en fonction de paramètres du marché obtenus de fournisseurs d'informations officiels tels que Reuters, Bloomberg, etc.

Les valeurs comptables représentent les montants inscrits au bilan sans tenir compte des gains et des pertes y afférents. La valeur comptable des options représente la prime initiale versée.

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000		1999		1998	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
BILAN						
Actif						
Autres titres immobilisés	11 183	11 626	1 290	10 909	6 944	16 200
Prêts, dépôts de garantie et autres actifs immobilisés	187 405	186 898	4 696	4 486	5 598	5 477
Total des actifs	198 588	198 524	5 986	15 395	12 542	21 677
Dettes						
Dettes à long terme (y compris les échéances à court terme et les dettes sur crédit-bail)						
À taux fixe	18 100	18 000	18 722	20 770	20 531	22 260
À taux variable	24 931	24 900	31 130	31 130	4 126	4 126
Total des dettes	43 031	42 900	49 852	51 900	24 657	26 386
Engagements hors bilan						
Contrats de change à terme, d'échange de devises et contrats d'options sur devises (1)						
	(32 193)	(36 283)	743	(2 569)	(604)	1 484
Total des éléments en hors bilan	(32 193)	(36 283)	743	(2 569)	(604)	1 484

(1) La valeur nette comptable et la valeur de marché des contrats de change à terme et des contrats d'options sur devises comprennent les plus et moins-values latentes relatives aux opérations de couverture de change qui ont été différées. Les plus-values latentes sont comptabilisées dans la rubrique "Autres passifs à court terme", les pertes latentes dans la rubrique "Autres éléments de l'actif circulant".

24. Engagements et risques

Cautions et garanties

Au 31 décembre 2000, les cautions et garanties données par la Société se sont élevées à € 9 377 milliers, y compris un montant de € 8,245 milliers lié aux activités opérationnelles et une garantie donnée de € 1,132 milliers pour le compte de débiteurs non consolidés.

Litiges

En février 1996, Humetrix Inc. a déposé une plainte à l'encontre de la Société auprès du tribunal de première instance (*Federal District Court*) de San Diego, Californie, relative à un prétendu accord de distribution exclusif pour plusieurs produits sur le marché américain de la santé. Le motif de la plainte portait sur la prétendue violation par la Société d'un accord de distribution et d'un accord implicite de partenariat ainsi que sur sa prétendue ingérence dans les relations contractuelles avec un tiers. En février 1999, le tribunal de première instance de San Diego a condamné la Société à verser des dommages-intérêts de US \$ 15 millions (€ 16,1 millions) à Humetrix et de US \$ 2,5 millions (€ 2,7 millions) à un autre défendeur. La décision relative à cet autre défendeur a ultérieurement été annulée et d'autres procédures ont été ordonnées par le tribunal. En mai 2000, le tribunal de San Diego a débouté cet autre défendeur et la Société a fait appel de la seconde partie de la décision. L'affaire sera plaidée le 6 mars 2001 devant la "9th Circuit Court of Appeals". Bien que la Société estime sans fondement la plainte formulée par Humetrix, elle ne peut affirmer avec certitude que le litige sera résolu en sa faveur.

Outre le procès ci-dessus, la Société, dans le cadre normal de ses activités, est engagée dans divers procès et poursuites judiciaires. La direction de la Société estime que les dépenses engagées dans la résolution de ces affaires n'auront pas d'impact significatif sur sa situation financière, ses résultats et ses flux de trésorerie consolidés.

Engagements de location simple

La Société loue à bail certains de ses locaux industriels et bureaux dans le cadre de contrats de location simple non résiliables. Ces contrats ont des dates d'expiration différentes et comportent des options de renouvellement.

Au 31 décembre 2000, les loyers annuels minimaux à verser au titre de ces baux non résiliables s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Exercice clos le 31 décembre	
2001	11 521
2002	9 866
2003	6 534
2004	5 606
2005	4 397
Exercices ultérieurs	10 458

Les loyers comptabilisés en charges au cours des exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998, au titre de tous les contrats de location simple, à l'exception de ceux d'une durée inférieure à un mois et qui n'ont pas été renouvelés, se sont élevés à, respectivement, € 14 242 milliers, € 3 372 milliers et € 2 384 milliers.

25. Informations complémentaires relatives aux flux de trésorerie

La trésorerie versée au titre des frais financiers et de l'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Trésorerie versée au titre :			
• de frais financiers	3 061	1 089	4 513
• d'impôts sur les bénéfices	22 308	3 087	2 790

Comme mentionné en Note 16, des immobilisations corporelles ont fait l'objet d'un refinancement sous forme d'un contrat de cession-bail portant sur un montant total de € 28 270 milliers.

La valeur nominale des obligations convertibles converties en 1997 a été enregistrée comme une opération ne générant pas de flux de trésorerie (cf. Note 14).

26. Frais de personnel et effectifs (non audités)

Aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998, les frais de personnel, y compris les charges sociales, se sont élevés à respectivement € 291 millions, € 216 millions et € 182 millions.

Aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998, les effectifs étaient au nombre de respectivement 7 870, 5 947 et 4 338.

27. Transactions avec des entreprises liées

Comme indiqué en Note 29, ci-après, la Société a conclu en 2000 des contrats de prêts avec certains de ses dirigeants.

Au cours des exercices 2000 et 1999, la Société était liée à l'un de ses administrateurs par un contrat de prestations de conseil financier. Les prestations portaient essentiellement sur des conseils en matière d'identification et d'opportunités de prises de participation et de recherche d'investisseurs. La Société a enregistré un montant de € 20 785 milliers pour l'exercice 2000 (€ 308 milliers pour l'exercice 1999). Le mandat de l'administrateur concerné s'est achevé au mois de septembre 2000.

28. Informations sectorielles

La Société exerce ses activités essentiellement dans deux secteurs qui font l'objet d'un suivi analytique. Ces secteurs sont régulièrement analysés par la Direction Générale pour les besoins de la détermination de l'affectation des ressources et de l'évaluation des performances. La Direction Générale évalue leurs performances sur les critères notamment de chiffre d'affaires et de marge brute. Ni la Société, ni la Direction Générale n'identifient ni n'affectent les actifs aux secteurs opérationnels ou géographiques.

Les principes comptables appliqués permettant d'analyser la contribution des secteurs d'activités au résultat de la Société sont les mêmes que ceux décrits en Note 2 "Principes et méthodes comptables".

En 1999, la Société a modifié la structure analytique de son reporting et, en conséquence, certaines estimations ont été utilisées afin de retraiter les informations correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 1998.

Télécommunications

Le secteur des télécommunications comprend les solutions destinées à la téléphonie mobile, les cartes téléphoniques ainsi que d'autres produits.

Systèmes réseaux

Le secteur des systèmes réseaux comprend les systèmes et les services basés sur la technologie des cartes à puce dans le domaine des services financiers, du contrôle d'accès, de l'identification, de la santé et de programmes de fidélisation d'entreprises. Les nouvelles activités de la Société liées aux transactions sécurisées pour le commerce électronique sont également incluses dans ce secteur.

Autres secteurs d'activité

Les autres secteurs comprennent des applications telles que les cartes de crédit à bande magnétique, les cartes d'accès destinées aux applications transports et des produits permettant d'assurer le suivi des stocks.

Les tableaux suivants présentent les données significatives relatives aux exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998 :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Chiffre d'affaires net			
Télécommunications	883 695	482 249	337 648
Systèmes réseaux	196 369	160 450	122 345
Autres secteurs	124 536	123 905	123 005
Chiffre d'affaires net	1 204 600	766 604	582 998
Marge brute			
Télécommunications	378 874	207 067	132 053
Systèmes réseaux	62 015	51 182	44 426
Autres secteurs	12 997	21 550	24 006
Marge brute	453 886	279 799	200 485
Frais de recherche et de développement	90 778	62 248	45 322
Reprise de provision sur crédits d'impôt recherche	(12 486)	-	-
Frais commerciaux et de marketing	158 545	97 155	78 462
Frais généraux et administratifs	89 666	63 677	47 984
Résultat d'exploitation	127 383	56 719	28 717

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique réalisé auprès de clients externes pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998 :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Amériques	185 400	117 844	104 885
Europe, Moyen-Orient, Afrique	701 300	505 990	382 375
Asie	317 900	142 770	95 738
Chiffre d'affaires net	1 204 600	766 604	582 998

Le chiffre d'affaires par zone géographique est déterminé à partir du lieu de facturation du client. Les actifs à long terme de la Société ne sont pas affectés par zone géographique. Le siège social de la Société est situé au Luxembourg où le chiffre d'affaires réalisé auprès des clients extérieurs n'est pas significatif.

Aucun client n'a représenté plus de 10 % du chiffre d'affaires de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998.

29. Dispositions particulières de certains contrats de travail

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, la Société a conclu un contrat de travail avec M. Antonio Pérez, le nouveau Directeur Général, prévoyant l'attribution de 10 247 893 actions gratuites, de 10 247 893 options de souscription d'actions qualifiées de "performance options" (fonction de certains critères de performance) et de 10 247 893 options de souscription d'actions qualifiées de "service options" (fonction de certains critères de présence dans l'entreprise). M. Marc Lassus, fondateur de la Société et Président du Conseil d'Administration a bénéficié d'avantages équivalents. Ces contrats sont assortis de dispositions prévoyant que MM. Pérez et Lassus peuvent obtenir un prêt représentant 100 % du prix d'exercice de leurs options, y compris l'impact fiscal. Le prix d'exercice des options octroyées est de € 3,51. Au 31 décembre 2000, toutes les options ont été exercées et les prêts octroyés pour couvrir le prix d'exercice des

options de MM. Pérez et Lassus. Le montant des intérêts courus afférents à ces prêts s'élevait à € 3 139 milliers au 31 décembre 2000 et a été enregistré dans le Compte de Résultat consolidé dans les produits financiers, conformément aux normes IAS.

30. Rapprochement entre les Normes IAS et les Principes US GAAP

Les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux normes IAS et aux normes françaises qui présentent certaines divergences avec les principes comptables généralement admis aux États-Unis d'Amérique (US GAAP).

Les principales différences entre les normes IAS et les US GAAP sont présentées ci-dessous accompagnées d'explications relatives aux ajustements affectant le résultat net et le total des capitaux propres :

(en milliers d'euros, sauf pour le résultat net par action)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Résultat net selon les normes IAS	99 078	(32 133)	24 473
Frais de développement immobilisés	(2 291)	3 678	1 047
Instruments de couverture	8 030	(3 252)	(63)
Plan d'options de souscription et d'achat d'actions	(229 724)	(10 596)	(2 701)
Amortissement des frais de démarrage	1 256	396	-
Effet des ajustements US GAAP sur les impôts différés	408	-	-
Écart entre les normes US GAAP et les normes IAS	(222 321)	(9 774)	(1 717)
Résultat net selon les normes US GAAP avant changement de principe comptable	(123 243)	(41 907)	22 756
Changement de principe comptable – Frais de démarrage	-	(2 526)	-
Résultat net selon les normes US GAAP	(123 243)	(44 433)	22 756
Écarts de conversion	(2 581)	358	(2 599)
Plus ou moins-values latentes sur autres titres immobilisés, nettes d'impôts	(9 333)	363	9 256
Autres éléments du résultat global, net d'impôts	(11 914)	721	6 657
Résultat global	(135 157)	(43 712)	29 413
Résultat net par action avant changement de principe comptable :			
• Résultat avant dilution	(0,25)	(0,13)	0,08
• Résultat après dilution	(0,23)	(0,13)	0,07
Effet du changement de principe comptable :			
• Résultat avant dilution	-	(0,01)	-
• Résultat après dilution	-	(0,01)	-
Résultat net par action :			
• Résultat avant dilution	(0,25)	(0,14)	0,08
• Résultat après dilution	(0,23)	(0,14)	0,07
Nombre d'actions :			
• Avant dilution	497 523 946	313 120 400	298 523 800
• Après dilution	539 256 206	329 982 050	307 274 750

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Capitaux propres selon les normes IAS	1 384 995	294 153	260 035
Frais de développement immobilisés	(2 291)	-	(3 678)
Instruments de couverture	4 090	(3 940)	(688)
Prêts consentis pour le financement d'options de souscription d'actions	(143 712)	-	-
Autres éléments du résultat global – Gains et pertes latents sur autres titres immobilisés, nets d'impôt	286	9 619	9 256
Frais de démarrage	(1 017)	(2 129)	-
Effets des ajustements US GAAP sur les impôts différés	408	-	-
Écart entre les normes US GAAP et les normes IAS	(142 236)	3 550	4 890
Capitaux propres selon les normes US GAAP	1 242 759	297 703	264 925

Frais de développement immobilisés

Les frais de développement immobilisés sont relatifs à des dépenses engagées dans le cadre du développement de logiciels destinés à être commercialisés, ou de logiciels à usage interne ou correspondent à des développements de nouveaux produits autres que les logiciels. La Société comptabilise les coûts engagés au titre du développement des logiciels destinés à être commercialisés ou à usage interne conformément aux US GAAP.

La Société immobilise certains autres frais de développement dès lors qu'ils concernent un produit dont la production et la rentabilité s'avèrent quasi certaines et dont la faisabilité technique a été démontrée. Ces frais de développement sont amortis sur une période n'excédant pas trois ans. En US GAAP, les autres frais de recherche et développement sont passés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Comptabilisation des opérations de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de change, notamment des contrats d'échange de devises, des contrats d'achat ou de vente à terme de devises et des contrats d'achat ou de vente d'options sur devises. Ces instruments financiers permettent de couvrir l'impact des fluctuations des taux de change sur les actifs et les passifs ainsi que sur certaines transactions prévisionnelles libellées en devises autres que l'euro. Les gains et les pertes sur les instruments de couverture sont constatés de façon symétrique avec les éléments couverts.

Certains instruments de couverture sont affectés à des flux de trésorerie prévisionnels. Dans ce cas, les gains et pertes latents sont différés jusqu'à la réalisation des transactions sous-jacentes, qui peut

éventuellement intervenir sur l'exercice suivant. En l'état actuel des textes US GAAP, les instruments destinés à couvrir les risques sur les transactions prévisionnelles ne sont pas assimilables à des instruments de couverture. En US GAAP, ces contrats sont convertis au taux de clôture générant des écarts de change négatifs ou positifs inscrits dans le compte de résultat de la période.

Plans de rémunération en actions

Certains plans d'options de souscription et d'achat d'actions (cf. Note 22) sont traités comme étant des plans de rémunération en actions selon les US GAAP.

Pour les besoins du rapprochement, la Société a décidé d'appliquer l'Opinion N° 25 (APB 25) émise par l'"Accounting Principles Board" et intitulée "Comptabilisation des Actions Émises en Faveur des Salariés" et ses interprétations lors de la comptabilisation des options octroyées aux salariés.

Selon l'APB 25, la rémunération non acquise est constatée en diminution des capitaux propres dès lors que le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions est inférieur à la valeur de marché des actions à la date d'octroi. La rémunération non acquise est amortie sur la période d'acquisition des droits. L'amortissement est un élément des frais de personnel. De 1994 au 31 décembre 2000, la Société a octroyé à ses salariés des options de souscription et d'achat d'actions généralement définitivement acquises après une période de trois ou quatre ans, à un prix d'exercice parfois inférieur à la valeur de marché des actions sous-jacentes.

Les normes d'information des US GAAP font obligation à la Société de mentionner en annexe, comme le prescrit la norme SFAS N° 123

intitulée “Comptabilisation des rémunérations en actions”, le résultat net et le résultat par action pro forma calculés comme si elle avait appliqué la méthode de la juste valeur à la date d’octroi, prévue par la norme SFAS N° 123. Si les charges de rémunération générées par le Plan avaient été déterminées en fonction de la juste valeur des options, en utilisant la méthode de la juste valeur à la date d’octroi, comme cela est préconisé dans la norme SFAS N° 123, les résultats nets de la Société et le résultat par action pour les exercices clos les 31 décembre 2000, 1999 et 1998 auraient été les suivants :

(en milliers d’euros, sauf pour le résultat net par action)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Résultat net selon les US GAAP :			
• Publié	(123 243)	(44 433)	22 756
• Pro forma	(134 770)	(48 358)	21 822
Résultat net par action selon les US GAAP - Pro forma :			
• Avant dilution	(0,27)	(0,15)	0,07
• Après dilution	(0,25)	(0,15)	0,07

La juste valeur des options est estimée à la date d’octroi par la méthode de Black & Scholes, les principales hypothèses étant les suivantes : taux sans risque de 5 % en 2000, 4 % en 1999 et 4,3 % en 1998 ; volatilité de 30 % pour 2000, 0 % pour 1999 et 1998 ; non-versement de dividendes et périodes d’exercice d’options de 4 ans en moyenne pour toutes les périodes.

La Société a conclu avec Antonio Perez et Marc Lassus des contrats de travail, aux termes desquels un certain nombre d’actions gratuites et d’options, fonctions de certains critères de performance (*performance options*) ou de présence dans l’entreprise (*service options*), leur ont été octroyées (cf. Note 29). Chacun des contrats d’options a comporté la possibilité d’octroi d’un prêt pouvant représenter 100 % du prix d’exercice de l’option. La possibilité d’opter pour un remboursement anticipé des prêts rend incertain le montant de l’intérêt qui sera payé au titre de ces prêts et, par voie de conséquence, celui de la valeur définitive de l’option. Selon les normes US GAAP, lorsque le nombre d’actions et le prix des options ne sont pas fixés, la comptabilisation doit suivre les règles applicables aux plans variables (*variable plan accounting*). Selon ces règles, la charge de rémunération est réestimée lors de chaque clôture comme étant la différence entre le prix d’exercice et la valeur de marché des actions à cette date. La Société devra procéder à cette réestimation tant que la date de mesure aux sens des normes U S GAAP (*measurement date*) ne sera pas intervenue, c’est-à-dire jusqu’à ce que le nombre d’actions et

le prix des options soient déterminables. Ces dispositions concernent à la fois les *“performance options”* et les *“service options”*. Par ailleurs, conformément à la norme EITF 95-16 intitulée “Comptabilisation des contrats prévoyant une rémunération en actions financée par l’octroi d’un prêt”, les prêts sont présentés en déduction des capitaux propres et les intérêts correspondants en déduction de la rémunération. Le montant des intérêts courus afférents à ces prêts s’élevait à € 3 139 milliers au 31 décembre 2000 et ont été enregistrés au Compte de Résultat consolidé dans les produits financiers selon les normes IAS et dans les frais généraux et administratifs selon les normes US GAAP.

Autres éléments du résultat global

Pour les besoins du présent rapprochement, la Société a adopté le traitement comptable préconisé par la norme SFAS N° 130 intitulée “Présentation du Résultat Global”. Cette norme fixe les règles de présentation du résultat global et de ses composantes dans les états financiers. Le résultat global qui regroupe les variations intervenues sur les capitaux propres provenant de sources autres que les actionnaires, comprend la variation de réserve de conversion et les gains et pertes latents sur les autres titres immobilisés.

Frais de démarrage

Pour les besoins du présent rapprochement, à compter du 1^{er} janvier 1999, la Société a adopté le Statement of Position 98-5, intitulé “Comptabilisation des frais de démarrage des nouvelles activités”, qui recommande que tous les frais de démarrage précédemment immobilisés soient passés en charges de l’exercice et qu’aucun autre frais de démarrage ne soit plus immobilisé à compter de cette date.

Les frais de démarrage capitalisés dans les comptes présentés selon les normes IAS sont relatifs à la mise en service de nouvelles lignes de production en France, au Mexique et aux États-Unis. Ces frais comprennent, presque exclusivement, les pertes supportées entre la date à laquelle les unités de production étaient prêtes à fonctionner et celle à laquelle les premiers produits ont été livrés dans des conditions satisfaisantes de commercialisation. Les coûts supportés pendant cette phase étaient composés pour l’essentiel de frais de personnel et du coût des matières premières utilisées dans les phases de tests.

Avant l’application du SOP 98-5, il était acceptable, en US GAAP, de capitaliser ces coûts liés à la mise en service de nouvelles lignes de production. Conformément au SOP 98-5, la Société a inscrit en charges au 1^{er} janvier 1999 la partie non amortie des frais de démarrage dans une ligne “Changements de principes comptables”.

En normes IAS, ces coûts relatifs à une phase de pré-exploitation étaient également capitalisables. À compter de l'exercice fiscal 2000, la Société a adopté la norme IAS 38 relative aux immobilisations incorporelles. Ainsi, à l'avenir, les approches comptables seront les mêmes tant en US GAAP qu'en IAS.

31. Autres informations relatives aux normes US GAAP

Constatation du chiffre d'affaires

En décembre 1999, la Securities and Exchange Commission ("SEC") a émis le *Staff Accounting Bulletin* N° 101, intitulé "Constatation du Chiffre d'Affaires dans les États Financiers" (SAB 101), suivi d'une version modifiée publiée en mars 2000. La Société estime que la méthode de constatation du chiffre d'affaires décrite en Note 2 est en conformité avec les principes définis dans le SAB N° 101.

La Société a examiné l'avis SOP 97-2, intitulé "Constatation du chiffre d'affaires généré par les logiciels". Au 31 décembre 2000, le chiffre d'affaires généré par le biais de licences d'utilisation, de ventes ou de location des logiciels ou leur commercialisation par tout autre moyen n'a pas été significatif. Quand cette activité se développera, la Société entend appliquer l'avis SOP 97-2, lequel est également en conformité avec les normes IAS.

Dépréciation des actifs à long terme

Conformément à la norme SFAS N° 121 intitulée "Comptabilisation de la dépréciation des actifs à long terme et valorisation des actifs à long terme destinés à être cédés", la Société examine à la date de clôture les événements ou les modifications de circonstances susceptibles d'avoir conduit à une dépréciation de ses actifs à long terme. Cet examen tient compte de la valeur des flux de trésorerie prévisionnels non actualisés.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence entre la valeur comptable et le montant le plus élevé de la valeur des flux de trésorerie prévisionnels actualisés et de la valeur probable de réalisation des actifs à long terme.

La Société n'a pas constaté de dépréciation des actifs à long terme ni en normes US GAAP, ni en normes IAS.

Impôts sur les bénéfices

Aux 31 décembre 2000 et 1999, la Société a constaté une provision sur certains impôts différés actifs en US GAAP dans la mesure où il était probable que la Société ne serait pas en mesure de générer des résultats fiscaux bénéficiaires susceptibles de permettre l'utilisation de certains reports déficitaires.

Le résultat comptable avant impôts selon les normes IAS se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Pays d'immatriculation de la société consolidante (*)	(51 630)	(57 591)	46 537
Étranger	180 339	37 529	(15 383)
Résultat avant impôt	128 709	(20 062)	31 154

() Luxembourg en 2000, France en 1999 et 1998.*

Effet anticipé de l'application de nouvelles normes à compter de l'exercice 2001

De nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers seront applicables à la Société à compter du 1^{er} janvier 2001, tant IAS qu'US GAAP : il s'agit des normes IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation" et SFAS N° 133 (SFAS 133), "Comptabilisation des instruments dérivés et des opérations de couverture", modifiée par les normes SFAS N° 137 et SFAS N° 138.

SFAS 133 modifié est d'application obligatoire aux états financiers des exercices ouverts postérieurement au 15 juin 2000. La Société adoptera SFAS 133 pour la présentation du rapprochement entre les normes IAS et les principes US GAAP à compter du 1^{er} janvier 2001. SFAS 133 requiert que tous les instruments financiers dérivés soient inscrits au bilan à leur juste valeur. Dans le cas d'instruments de couverture, et selon la nature de la couverture, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé seront constatées dans le résultat net symétriquement aux variations de la juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts, soit enregistrées parmi les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'élément couvert soit inscrit dans le résultat. La part de la variation de juste valeur d'un instrument dérivé n'assurant pas une couverture efficace est reconnue immédiatement en résultat, ainsi que la juste valeur de tout instrument dérivé ne pouvant être qualifié d'instrument de couverture.

L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence significative sur les capitaux propres selon les US GAAP au 1^{er} janvier 2001. Compte tenu de l'adoption concomitante d'IAS 39, la Société anticipe qu'il n'existera plus d'éléments en rapprochement entre le résultat net selon les normes IAS et selon les US GAAP à compter de l'exercice 2001.

Présentation du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat selon les US GAAP doit être retraité afin de présenter l'amortissement des écarts d'acquisition au sein du résultat d'exploitation.

En normes IAS, la Société a traité la transaction entre Gemplus SCA et Gemplus Associates (cf. Note 3) selon sa forme comme une acquisition d'entreprise et a comptabilisé un écart d'acquisition pour la différence entre la juste valeur des actions émises et la trésorerie acquise. L'objectif de la transaction consistait à mettre fin au contrat de gérance de Gemplus Associates et à la structure de société en commandite par actions. L'écart d'acquisition d'un montant de € 65,4 millions a fait l'objet d'un amortissement immédiat comptabilisé sur la ligne "Amortissement des écarts d'acquisition".

Selon les US GAAP, cette transaction est comptabilisée selon sa nature, qui correspond au versement d'une indemnité pour adapter la structure juridique de la Société ; corrélativement, la charge correspondante figure au sein du résultat d'exploitation sur une ligne "Coûts de réorganisation juridique".

Le résultat d'exploitation selon les normes US GAAP aurait été le suivant :

(en milliers d'euros)

Aux 31 décembre	2000	1999	1998
Résultat d'exploitation selon les normes IAS	127 383	56 719	28 717
Frais de développement immobilisés	(2 291)	3 678	1 047
Plan d'options de souscription et d'achat d'actions	(229 724)	(10 596)	(2 701)
Intérêts sur les prêts relatifs aux options de souscription d'action	3 139	-	-
Amortissement des frais de démarrage	1 256	396	-
Amortissement des écarts d'acquisition	(11 204)	(6 411)	(4 965)
Coûts de réorganisation juridique	-	(65 401)	-
Résultat d'exploitation selon les normes US GAAP	(111 441)	(21 615)	22 098

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La Société présentait ses états financiers en francs français (FF) jusqu'au 31 décembre 1999. Les états financiers historiques ont été convertis en Euros (€) au taux de conversion fixé irrévocablement le 1^{er} janvier 1999 à 6,55957 francs pour un Euro.

L'équipe dirigeante

[de Gemplus]

Membres du Conseil d'Administration de Gemplus International SA

Dr. Marc Lassus
Président
du Conseil d'Administration
de Gemplus International SA

Abel G. Halpern
Vice-Président
du Conseil d'Administration
de Gemplus International SA
Directeur Général
de Texas Pacific Group

Antonio Perez
Administrateur Délégué
Directeur Général
de Gemplus International SA

Dr. Bertrand Cambou
Administrateur
Directeur Général Opérations Groupe
de Gemplus International SA

William S. Price, III
Administrateur
Directeur Général
de Texas Pacific Group

Andrew Dechet
Administrateur
Vice-Président
de Texas Pacific Group

Lee Kheng Nam
Administrateur
Président de Vertex Group

Randy L. Christofferson
Administrateur
Directeur Général de MIOGA Ventures

Membres du Comité de Direction de Gemplus International SA

Antonio Perez
Président
Directeur Général
et Administrateur

Dr. Bertrand Cambou
Executive Vice President
Directeur Général Opérations Groupe

William J. Lloyd
Executive Vice President
Directeur de la Technologie

Steven Gomo
Executive Vice President
Directeur Financier

Didier Lachaud
Executive Vice President
Directeur Ressources Humaines
et Sécurité

Stephen D. Juge
Executive Vice President
Directeur Juridique Groupe

Dr. Gilles Michel
Executive Vice President
Directeur Institutions Financières

Frédéric Spagnou
Executive Vice President
Directeur Commerce Electronique
et Services

Rémy de Tonnac
Executive Vice President
Directeur du Développement
International

Phil Faraci
Executive Vice President
Directeur du Développement Produits
et de la Production

Jacques Seneca
Executive Vice President
Directeur
GemVentures Services Unit

Les Comités de Gemplus International SA

Comité Exécutif
Marc Lassus
Antonio Perez
Abel G. Halpern

Comité des Comptes
William S. Price III
Randy L. Christofferson
Lee Kheng Nam

Comité des Rémunérations
Marc Lassus
Abel G. Halpern
Antonio Perez

Comité de Gestion
des Options sur Actions
Antonio Perez
Steven Gomo
Stephen D. Juge
Didier Lachaud

INFORMATIONS POUR LES ACTIONNAIRES

Service des Relations avec les Actionnaires :

Département du Service des Relations avec les Actionnaires de Gemplus
BP 100 - Parc d'Activités de Gémenos
13881 Gémenos Cedex
France

Assemblée Générale Annuelle :

18 avril 2001 - 11 heures
Hôtel Royal, 12 boulevard Royal, 2449 Luxembourg, Luxembourg

Cotations boursières :

Les actions de Gemplus International SA sont cotées sur les places boursières suivantes :

Marché	Symbole	Devise
Euronext Paris SA	GEM 5768	EUR
The Nasdaq Stock Market	GEMP 36866Y102	USD

Banque dépositaire pour les certificats "ADR"/"ADS" (American Depositary Receipts and Shares) :

Citibank, N.A.
111 Wall Street
New York, New York 10005
USA

Contacts pour les relations avec les investisseurs :

Gemplus Investor Relations
3 Lagoon Drive, Suite 300
Redwood City, CA 94065-1566
USA

Relations avec les investisseurs de Gemplus
BP 100 - Parc d'Activités de Gémenos
13881 Gémenos Cedex
France

Informations sur Internet :

Les utilisateurs de l'Internet peuvent accéder aux rapports annuels de Gemplus, à l'information financière et aux communiqués de presse sur le site www.gemplus.com/investors

Conception et production : Edictuel

Rédaction : Feat, Paris

Crédits photos : Gemplus, Jean Fondacci, PostScriptum, Foto 13,

Ericsson Mobile Internet (Photographe : Martin Bogren) and X

Imprimé en France - Avril 2001

•

Toutes les marques citées sont la propriété de leurs auteurs respectifs.

**18 centres
de production
dans le monde**

Afrique du Sud
Johannesburg ▶

Allemagne
Filderstadt ● ▶
Herne ■ ▶
Seebach ● ▶

Australie
Melbourne ▶

Belgique
Zaventem ▶

Brésil
São Paulo ● ▶

Chine
Tianjin ● ▶
Zhuhai ■ ▶

France
Gémenos ● ▶
La Ciotat ◆
Sarcelles ▶

Japon
Tokyo ▶

Mexique
Cuernavaca ● ▶

Royaume-Uni
Havant ■ ▶

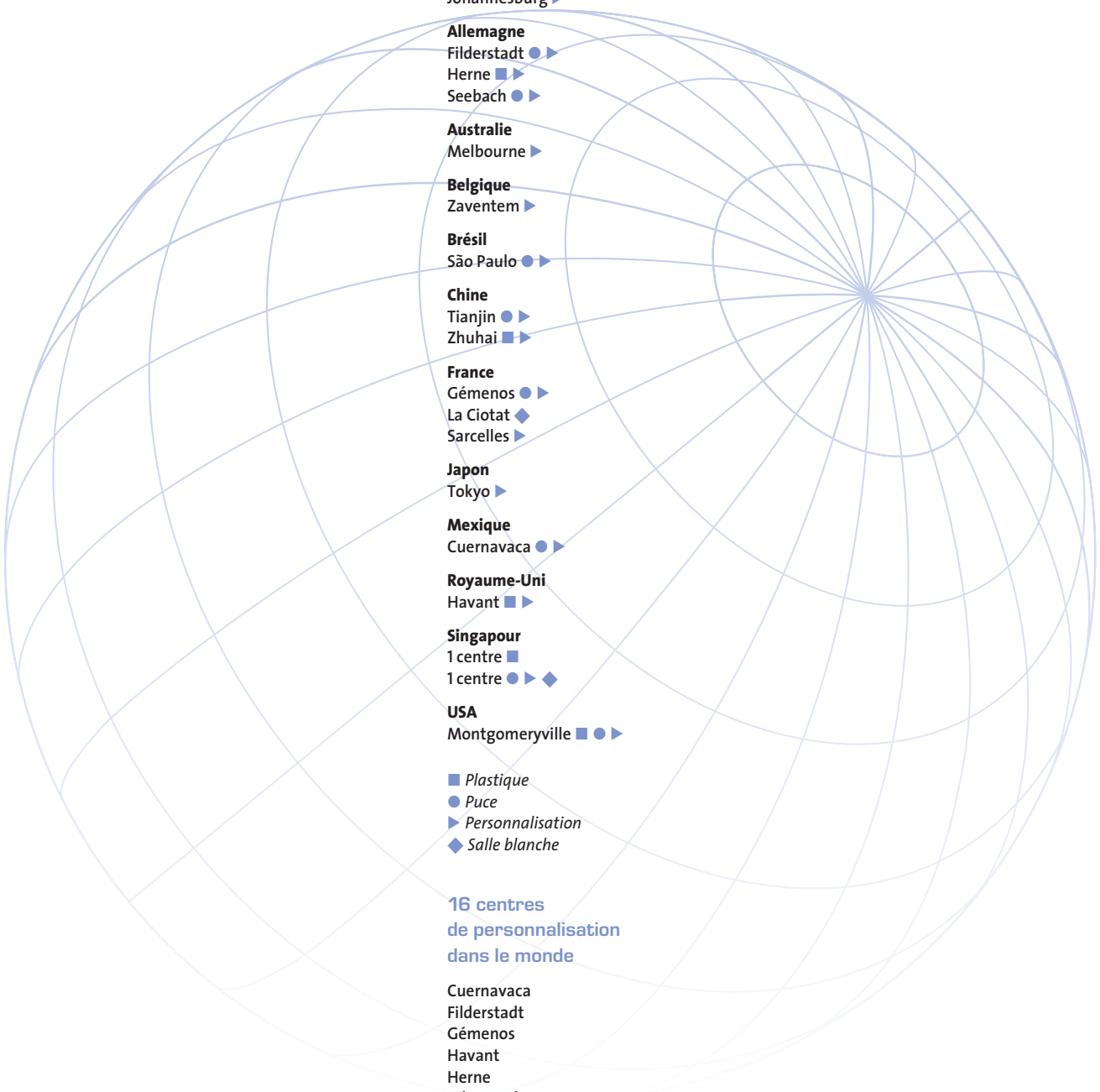
Singapour
1 centre ■
1 centre ● ▶ ◆

USA
Montgomeryville ■ ● ▶

- *Plastique*
- *Puce*
- ▶ *Personnalisation*
- ◆ *Salle blanche*

**16 centres
de personnalisation
dans le monde**

Cuernavaca
Filderstadt
Gémenos
Havant
Herne
Johannesburg
Melbourne
Montgomeryville
São Paulo
Sarcelles
Seebach
Singapour
Tianjin
Tokyo
Zaventem
Zhuhai





Pour connaître les adresses des sites Gemplus dans le monde, consultez
www.gemplus.com

Gemplus International SA
Siège social : Aerogolf Center 1 - Hohenhof 2633 - Senningerberg - Luxembourg
Tél. : +352 2634 6100 - Fax : +352 2634 6161
RC Luxembourg : B-73145